



FAMILLES EN MOUVANCE

PARTENARIAT DE RECHERCHE

Bulletin de liaison, volume 18, 2021-2022

AU SOMMAIRE DE CE VOLUME

Les nouvelles du partenariat Familles en mouvance	2
Nourrir son bébé sans culpabilité.....	5
Des haines en héritage?	11
Transfert des connaissances: une vie familiale plus lourde sur les finances des femmes	16
Nouvelles des partenaires	26
Publications récentes	35
Activités du partenariat	44

REGARDS CROISÉS SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES

LES NOUVELLES DU PARTENARIAT FAMILLES EN MOUVANCE

UN PARCOURS RICHE FIN DE PROGRAMMATION

Nous voilà arrivés presque au terme de notre programmation 2018-2022. À mi-parcours, la pandémie de la COVID-19 est venue bouleverser les habitudes de nos chercheur.e.s, étudiant.e.s et de nos partenaires, tout comme celles des Québécois et Québécoises. Conciliation télétravail, famille et école à la maison, limitations concernant les proches aidants et proches aidantes : voilà quelques-unes des nombreuses nouvelles réalités que peu de personnes auraient cru possibles, mais qui se sont imposées aux quatre coins du Québec et de la planète. Néanmoins, force est de constater que le bilan de nos réalisations est relictant ! Grâce à l'appui financier du FRQSC pour la période 2018-2022, nos chercheur.e.s ont produit pas moins de 114 communications et plus de 157 publications scientifiques, dont 77 articles, 36 chapitres de livres, 3 monographies, 11 ouvrages collectifs, 30 rapports de recherche et actes de colloques et 3 numéros de revue thématiques. Le Partenariat a également chapeauté, à lui seul, la tenue de 12 séminaires et colloques publics, en plus de ses conférences-midi.

C'est sans compter les initiatives de transfert des connaissances, comme l'aboutissement du chantier sur la mise à jour des fiches synthèses *Agir sur les politiques familiales. La recherche: un outil indispensable*, plus de quinze années après la publication d'une première version. Riche de la collaboration de

plusieurs membres du Partenariat au fil des ans, la publication de cette nouvelle édition coïncide avec le 25^e anniversaire de la politique familiale québécoise *Les enfants au cœur de nos choix*. Restez à l'affût pour connaître les événements entourant cette nouvelle édition et les 25 ans de la politique familiale.

À la manière d'un phœnix, la fin d'une programmation scientifique est synonyme de la naissance d'une nouvelle programmation, pour la période 2022-2026. Sous la direction de Maude Pugliese, professeure au centre Urbanisation Culture et Société de l'INRS, la prochaine programmation aura pour titre Reconfigurations familiales et nouvelles modalités de la (re)production des inégalités sociales. Advenant l'obtention d'un nouveau financement du FRQSC, cette programmation sera orchestrée autour d'axes de recherche très porteurs qui permettront d'accueillir de nouveaux chercheurs et nouvelles chercheuses en son sein et de rassembler l'équipe autour d'un vaste projet scientifique d'une grande actualité.

NOS PARTENAIRES

Les deux dernières années ont été hautes en couleur pour nos partenaires, et les prochaines années s'annoncent tout aussi prenantes. Sautez directement à la section Nouvelles des partenaires (p. 26) où vous pourrez en apprendre plus sur les activités en cours et à venir de la FAFMRQ, du Réseau pour un Québec Famille, de la FQOCF, du ministère de

la Famille et du Curateur public du Québec.

LES ARTICLES DE CE NUMÉRO

Dans cette 18^e édition du Bulletin, les chercheur.e.s du Partenariat et deux de ses membres-étudiantes vous partagent les résultats de leurs plus récentes recherches sur des thématiques variées en lien avec les familles et les couples au Québec.

Les recherches que j'ai menées en collaboration avec Carmen Lavallée réitèrent un constat d'actualité : la vie familiale pèse plus lourdement sur les finances des femmes que sur celles des hommes et elles demeurent plus vulnérables lorsque survient une rupture. Or, ces données tranchent avec le discours ambiant au Québec où l'égalité entre les femmes et les hommes semble presque un projet de société achevé. L'éventuelle réforme du droit de la famille, qui se fait toujours attendre presque 10 ans après l'affaire Éric et Lola, doit impérativement s'appuyer sur les réalités des familles et des couples québécois d'aujourd'hui. En effet, il nous apparaît primordial que cette réforme s'appuie sur des données scientifiques rigoureuses qui témoignent des transformations sociales des dernières décennies plutôt que les idées que l'on se fait des familles et des relations entre les hommes et les femmes. C'est dans cet esprit que nous avons développé quatre séries d'infographies destinées à vulgariser certains constats. Réalisées par Prisca Benoit, membre étudiante du Partenariat, ces infographies abordent notamment les inégalités qui apparaissent au fil du parcours de vie, les différences de traitement entre les couples mariés et ceux en union libre, et les réalités des familles recomposées. En plus, vous trouverez une nouvelle carte régionale représentant les écarts salariaux du point de vue des femmes et les unions libres.

Dans un autre ordre d'idée, Chantal Bayard, doctorante à l'INRS et membre étudiante

au Partenariat, aborde la maternité sous un angle qui fait parfois l'objet de controverse : l'allaitement. Plus précisément, elle aborde la question du partenariat entre une entreprise de préparation pour nourrissons et une influenceuse québécoise en s'intéressant aux perceptions des mères utilisatrices de réseaux sociaux. Résultat : les réactions des utilisatrices varient entre contestation, récits d'expériences et approbation de la démarche commerciale.

De son côté, Nathalie Ricard, chercheure postdoctorale et membre-étudiante au Partenariat, nous offre un saut dans le temps en abordant les tensions et la violence intrafamiliale qui ont lieu hors du contexte conjugal ou parental dans le Québec des années 1920 à 1980. Riche de l'étude de 90 affaires judiciaires solidement documentées, la recherche qu'elle mène actuellement a pour objectifs de contextualiser les différents cas répertoriés, d'y élucider le rôle de l'argent, et d'élaborer un modèle pour interpréter ces violences familiales.

Bonne lecture!

Hélène Belleau

Directrice scientifique

L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

L'équipe du partenariat est sous la direction d'Hélène Belleau, professeure au Centre UCS de l'INRS et de Alexandre Baillargeon, directeur de la recherche au Ministère de la Famille.

Chercheur.e.s

Hélène Belleau, Laurence Charton, Marie-Soleil Cloutier, Benoît Laplante, Maude Pugliese, Magalie Quintal Marineau du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS; Marianne Kempeneers et Solène Lardoux de l'Université de Montréal; Chiara Piazzesi de l'Université du Québec à Montréal; Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke ; Isabel Côté de l'Université du Québec en Outaouais; Doris Châteauneuf du CRUJeF; Philippe Pacaut du ministère de la Famille.

Partenaires communautaires

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), Relais-femmes (Lise Gervais / Annie-Pierre Bélanger), la Fédération des organismes communautaires Famille (Émilie Lépine) et le Réseau pour un Québec Famille (Corinne Vachon-Croteau).

Partenaires gouvernementaux

Le ministère de la Famille (Alexandre Baillargeon), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Simon David Yana), le Curateur public du Québec (Elke Laur et Mylène Des Ruisseaux) et le CIUSSS Nord-de-l'Île, Centre affilié universitaire (Lyne Chayer).

« NOURRIR SON BÉBÉ SANS CULPABILITÉ » : RÉACTIONS POLARISÉES DES INTERNAUTES AUTOUR D'UN PARTENARIAT RÉMUNÉRÉ ENTRE UNE ENTREPRISE ET UNE INFLUENCEUSE.

par Chantal Bayard

Chantal Bayard est doctorante à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et membre étudiante du Partenariat de recherche Familles en mouvance.

Cet article présente une analyse des réactions des utilisatrices à la suite de la publication sur les réseaux sociaux d'un billet de blogue (« Nourrir son bébé sans culpabilité ») produit dans le cadre d'un partenariat rémunéré entre une influenceuse québécoise (Marilou Bourdon, Trois fois par jour) et une entreprise qui commercialise des préparations pour nourrissons (Enfamil Canada)¹.

Le contenu de marque ou partenariat rémunéré (PR) est une des pratiques du marketing d'influence « selon laquelle des entreprises concluent des ententes avec des influenceurs afin qu'ils fassent la promotion de leurs biens ou services en échange de sommes d'argent, de produits ou d'invitations à des événements exclusifs. » (Option consommateur, 2021, p. 8). Facebook (Meta) (2020) désigne le contenu de marque comme « tout contenu prove-

nant d'un créateur ou d'un éditeur qui présente un partenaire commercial ou qui est influencé par un partenaire commercial, à des fins commerciales. [...] Les créateurs comprennent les célébrités, les influenceurs ou les personnalités publiques qui publient du contenu de marque » sur les réseaux sociaux.

Le partenariat rémunéré (PR) vient s'ajouter à l'arsenal des stratégies de marketing utilisées par les entreprises qui commercialisent des préparations pour nourrissons dans le but de rejoindre directement les femmes enceintes et nouvellement mères : publications sur les réseaux sociaux; développement d'applications; achat de publicités ciblées; appropriation et création de mots-clés; rémunération de blogueurs; chaînes YouTube, etc. (Abrahams, 2012; Piwoz et Huffman, 2015; Tanrikulu et coll., 2020; Pereira-Kotze et coll., 2020; Marcon, Bieber et Azad, 2018). Bien que légale au Québec et au Canada, cette pratique contrevient au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (ci-après nommé « Le Code ») et ses résolutions subséquentes (OMS, 1981; IBFAN, 2019;

1. Pour une analyse détaillée : Bayard, C. et C. Charton. 2022. «Partenariat rémunéré entre une entreprise et une influenceuse sur les réseaux sociaux : entrecroisement des voix des femmes autour de l'alimentation des nourrissons», *Nouvelle Revue Synergies Canada*, 15

MAQ, 2021). Adopté en 1981 et appuyé par 118 pays (OMS, 1981), dont le Canada (MSSS, 2018), ce code volontaire a pour objectif d'encadrer les pratiques de commercialisation afin de « contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sûre et adéquate en protégeant et encourageant l'allaitement au sein et en assurant une utilisation correcte des substituts du lait maternel » (OMS, 1981, p. 8). Le respect du Code est l'une des conditions pour obtenir la certification « Initiative des amis des bébés » (IAB), une des principales stratégies adoptées par le gouvernement québécois pour créer des milieux de soins où l'allaitement maternel est la norme (MSSS, 2015, 2017, 2018). Sur le plan, international, les compagnies qui ne respectent pas le Code sont peu sanctionnées (Pérez-Escamilla, 2020), ce qui amène certains chercheurs (Hastings et coll., 2020; Pereira-Kotze et coll., 2020; Piwoz et Huffman, 2015) à plaider pour un resserrement de la réglementation et pour l'attribution de ressources pour surveiller les entorses au Code. Enfin, les PR entre des entreprises qui commercialisent des préparations et des influenceurs se déploient, au Québec et au Canada, dans un contexte où les autorités de santé publique s'activent à faire de l'allaitement la norme en matière d'alimentation des nourrissons².

Ce projet de recherche³ vise à : 1) décrire les contenus produits (billet de blogue, publications Facebook) par les partenaires; 2) identifier les discours sur l'alimentation des nourrissons (allaitement, préparations, mixte) diffusés dans le cadre du PR; 3) analyser les réactions des utilisatrices sur les réseaux sociaux à la suite de la diffusion du PR; et 4) discuter des enjeux de santé publique soulevés par le PR. Dans cet article, je vous présente les grandes lignes de mon analyse des réactions (commentaires) des utilisatrices à la suite de la publication d'un billet de

2. L'allaitement exclusif durant les six premiers mois de la vie de l'enfant et sa poursuite jusqu'à deux ans avec l'ajout d'aliments complémentaires sont recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) par les autorités gouvernementales canadiennes (PHAC, 2020) et québécoises (INSPQ, 2021).

3. Ce projet est financé par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture.

blogue (« Nourrir son bébé sans culpabilité ») sur les comptes Facebook et Instagram de l'entreprise Trois par jour (TFPJ). Cette publication s'inscrit dans un partenariat rémunéré (PR) avec Enfamil Canada.

MÉTHODOLOGIE

La publication du billet de blogue « Nourrir son bébé sans culpabilité » (25 juin 2019)⁴ a suscité de nombreuses réactions et interactions sur les réseaux sociaux de TFPJ : 1) 3,2 k réactions, 273 partages et 641 commentaires sur Facebook ; et, 2) 5 063 réactions et 207 commentaires sur Instagram⁵ (8 avril 2020). Notre corpus comprend 740 commentaires, soit 536 sur Facebook et 204 sur Instagram. De ce nombre, 6% ont été rédigés par Trois fois par jour (32 sur Facebook et 12 sur Instagram).

Notre échantillon compte 502 utilisatrices uniques, soit 334 personnes sur Facebook et 168 sur Instagram. Il est possible d'identifier 3 personnes qui sont intervenues sur les deux plateformes. Cependant, ce nombre est à prendre avec précaution, car 36% des personnes de notre corpus utilisent des pseudonymes sur Instagram. Notre échantillon est composé à 99% de femmes (499/502)⁶. Nous estimons que l'âge moyen des internautes se situe autour de 30 ans. Près de trois femmes sur cinq sur Facebook et deux sur cinq sur Instagram ont indiqué avoir au moins un enfant. Les informations sociodémographiques étant parcellaires, les résultats présentés ne peuvent en aucun cas représenter le profil de l'ensemble des abonnées des comptes de TFPJ.

Le billet de blogue comprend 1 089 mots, incluant deux mentions explicites à Enfamil Canada, dont un hyperlien menant vers le site internet de la compa-

4. Ce partenariat rémunéré comprend deux autres publications partagées sur les comptes Facebook et Instagram de TFPJ. Il s'agit de deux fiches-recette : « Burgers de saumon à l'avocat & sauce au paprika fumé à la lime » (26 juin 2019) et « Tartare de saumon au gingembre & sésame » (27 juin 2019).

5. Le billet de blogue a également été publié sur les RS d'Enfamil Canada, récoltant cependant peu d'attention (9 réactions sur Facebook et n'a pas été publiée sur Instagram).

6. Le sexe et le genre ont été attribués à partir de la photographie et/ou du prénom de la personne.

gnie. Ce billet, écrit au « Je », mentionne notamment les difficultés d'allaitement rencontrées par la blogueuse, sa philosophie en matière d'alimentation, l'importance de la liberté de choisir des mères ainsi que les raisons qui l'ont menée à utiliser des préparations pour nourrissons.

Notre approche comprend quelques limites. Nous n'excluons pas que certains des commentaires aient été formulés par les entreprises TFPJ et Enfamil Canada ou par des personnes qui leur sont associées. Il est également possible que des commentaires aient été formulés par des personnes de l'entourage (ami.es, famille) de l'influenceuse, car nous avons remarqué que son conjoint est intervenu sous la publication Instagram.

RÉSULTATS

Mon analyse des commentaires des utilisatrices sous la publication de TFPJ a permis de distinguer trois types de voix dominantes, soit 1) les voix du mécontentement ou de la contestation; 2) de l'expérience autour de l'alimentation du nourrisson; et 3) de l'approbation.

1) Les voix du mécontentement ou de la contestation

Le caractère commercial du billet de blogue est à la source de nombreuses critiques de la part des utilisatrices. Parmi les commentaires portant sur le partenariat rémunéré, 67% sont négatifs, 26% sont positifs et 6% sont neutres ou impossibles à classer. Je vous présente brièvement les 4 principaux arguments autour desquels les voix des internautes se rassemblent.

De nombreuses utilisatrices affirment que ce type de partenariat rémunéré est « presque illégal » ou « illégal » selon le Code de l'OMS puisqu'il « [...] ne devrait y avoir ni publicité, ni aucune forme de promotion auprès du grand public de produits visés par le présent Code » (OMS, 1981) de la part des entreprises. Ces utilisatrices utilisent diverses stratégies pour contrer ce qu'elles considèrent comme de la désinformation. Ainsi, elles argumentent en: 1) partageant

des liens Internet menant vers des sources jugées crédibles (exemple : Gouvernement du Québec); 2) signalant la publicité comme « illégale » à Facebook; et 3) citant des extraits du Code.

Ces femmes contestent aussi ce qu'elles perçoivent comme étant le message sous-jacent du billet de blogue, à savoir que le lait maternel et les préparations pour nourrissons – appelés aussi « formules lactées », « lait en poudre », « lait artificiel » ou « formules » par les internautes – sont des aliments équivalents : « C'est certain que si l'intention est de nourrir ton enfant, c'est mission accomplie... Pour ce qui est de donner le meilleur à ton enfant, malheureusement c'est l'échec! » (commentaire d'une utilisatrice de Facebook). Certaines réitèrent comme celle-ci la supériorité du lait maternel.

Un grand nombre d'internautes dénoncent aussi le caractère publicitaire du PR, et ce même si elles sont plusieurs à qualifier le texte de « beau », « magnifique », « sincère » et « touchant » : « J'ai commencé à lire le texte en me disant : wow! C'est si bien dit de laisser les mamans faire leurs propres choix. Et ensuite POW! Une plug sur Enfamil. Ça enlève toute crédibilité. » (commentaire d'une utilisatrice de Facebook) Pour ces femmes, ce type de partenariat rémunéré fait « perdre tout son sens » ou « toute sa crédibilité » au message de l'influenceuse. Selon elles, un témoignage « réellement » désintéressé sur la déculpabilisation des mères ne devrait pas être rémunéré par une compagnie qui vend des préparations pour nourrissons. Certaines sont « amèrement déçues » ou « fâchées » de cette association entre les marques.

Enfin, plusieurs utilisatrices manifestent leur déception ou leur colère au sujet de la censure exercée par le ou la gestionnaire des communautés FB et Instagram de TFPJ à l'égard des voix contestataires : « Mon commentaire aussi a été censuré [...] Un gros bond vers le bas dans l'estime et plus jamais je n'achèterai quoi que ce soit de 3 fois par jour. (commentaire d'une utilisatrice de

Facebook) ». Convaincues, elles persistent à faire entendre leurs voix en rédigeant un nouveau commentaire et en invitant (tag) une autre personne à en faire de même. L'entreprise TFPJ répond à deux reprises seulement aux critiques des internautes.

2) Les voix de l'expérience

Sous la publication du billet de blogue, on remarque principalement la présence de commentaires de femmes qui ont amorcé l'allaitement pour ensuite négocier la transition vers les préparations. Ces voix, qui font écho au témoignage de l'influenceuse, s'organisent autour de 4 arguments.

D'abord, plusieurs femmes affirment se reconnaître dans l'histoire de l'influenceuse. Elles sont très nombreuses à remercier Marilou Bourdon de prendre la parole et de partager ses émotions sur ce sujet « délicat », « chaud » et « controversé ». Certaines affirment se sentir « comprises » et « rassurées » par son témoignage. On remarque que la prise de parole de l'influenceuse semble avoir encouragé d'autres femmes à témoigner de leurs expériences qu'elles qualifient de « tabous » dans un contexte où l'allaitement est recommandé et promu par les autorités de santé publique québécoises.

Un grand nombre d'utilisatrices, qu'elles soient en faveur ou non du partenariat rémunéré, considèrent que les femmes sont les mieux placées pour prendre une décision sur la façon de nourrir leur enfant. Certaines d'entre elles mentionnent avoir ressenti une pression à opter pour l'allaitement et une obligation de devoir expliquer leur choix à leur entourage, mais aussi à des étrangers. De nombreuses femmes détaillent ainsi sous la publication les raisons qui les ont amenées : 1) à choisir d'emblée les préparations pour nourrissons et, 2) à effectuer une transition, volontaire ou involontaire, de l'allaitement vers les préparations pour nourrissons (cancer, épuisement, problèmes de santé mentale, prendre du temps pour soi, partage de l'activité de nourrir avec le conjoint, morphologie et poids de l'enfant, manque de lait, hospitalisation de l'enfant, etc.). En réponse aux partages de leurs expériences, certaines femmes

reçoivent en retour des marques d'empathie et des confidences sous la forme de mots ou d'émoticônes d'encouragement (« Courage », « je t'admire », « je te comprends ») de la part d'autres utilisatrices qui ont vécu des expériences similaires ou qui reconnaissent l'émotion partagée dans leur témoignage.

Enfin, plusieurs des femmes qui ont amorcé l'allaitement pour ensuite utiliser des préparations rapportent avoir ressenti des sentiments d'échec, de deuil ou de culpabilité. Nourrir son enfant à l'aide d'un biberon dans l'espace public semble poser particulièrement problème. Des expériences qui ne sont pas sans rappeler celles des femmes qui allaitent dans les lieux publics (Bayard, 2014 ; Boyer, 2018; Beach, 2017). Aussi, même si elles n'allaitent pas, ces femmes affirment être en mesure de répondre aux besoins fondamentaux de leur nourrisson, soit « nourrir » et « aimer ». Comme l'influenceuse, certaines utilisatrices invitent à l'empathie en proposant de se mettre à la place de l'autre avant d'émettre une opinion, car leurs raisons sont multiples et leurs histoires sont parfois douloureuses : « L'allaitement ce n'est pas toujours comme le conte de fée que nous lisons dans les livres » (Commentaire d'une utilisatrice d'Instagram). Des utilisatrices appellent à une plus grande solidarité entre les mères. D'autres encouragent les femmes à ignorer les commentaires désobligeants et les regards obliques.

3) Les voix de l'approbation

Enfin, près du tiers des utilisatrices sur Facebook et plus du deux tiers sur Instagram formulent un commentaire pour signifier leur approbation avec le contenu du billet de blogue à l'aide de courts énoncés jumelés à une émoticône et/ou au nom d'une personne de leur entourage (tag). Un grand nombre d'utilisatrices mentionnent leur approbation avec le contenu du billet de blogue sans toutefois se positionner sur le caractère commercial du partenariat ou la gestion de la communauté par TFPJ. Ces dernières développent généralement peu leur argumentation préférant signifier leur accord avec le contenu du billet de blogue sous la forme de courts

énoncés (« Tellement vrai », « Merci », « Bien d'accord »), jumelés à une émoticône et/ou au nom d'une personne de leur entourage (tag). Parfois, elles reprennent aussi une phrase de billet de blogue.

CONCLUSION

Notre analyse des commentaires des internautes partagés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) dans le cadre du partenariat rémunéré entre Enfamil Canada et Trois fois par jour a permis de rendre visible les voix multiples qui s'expriment autour de ce partenariat rémunéré. On remarque que, comme le soulignaient Bonilla et Rosa (2015), les voix des femmes qui s'expriment dans les publications en ligne (comme hors ligne) révèlent des enjeux personnels et sociaux différents. Ainsi, les voix du mécontentement ou de la contestation s'appuient principalement sur des arguments autour du caractère légal du partenariat rémunéré et de la transparence des contenus produits, de même que sur la gestion de la communauté en ligne. Elles s'inscrivent ainsi dans une longue tradition de militantisme qui dénonce les stratégies de marketing de l'industrie des préparations pour nourrissons depuis le boycott de Nestlé en 1977 (Nathoo et Ostry, 2009). Les voix de l'expérience portent quant à elles principalement sur les sentiments ressentis (culpabilité, tristesse, échec, impression de devoir se justifier et d'être jugée) par les femmes et sur la capacité de faire un choix libre et responsable en matière d'alimentation du nourrisson. Elles s'expriment ainsi sur les difficultés associées au choix des préparations dans un contexte où l'allaitement est recommandé et promu par les autorités de santé publique québécoises. Les voix de l'approbation affichent plutôt leur solidarité à l'égard de l'influenceuse, soit en réagissant positivement à son témoignage, en critiquant les « contestataires » ou en défendant la liberté de l'influenceuse de s'associer avec qui elle veut.

De manière générale, nous observons, au même titre que Símonardóttir et Gíslason (2018), qu'un grand nombre de femmes de notre corpus qui commente (voix du mécontentement ou de la contestation/voix de l'expérience) ce billet de blogue utilise leurs

commentaires pour renforcer la norme en matière d'alimentation du nourrisson (allaitement). Ainsi, les premières critiquent les tactiques de l'industrie des préparations alors que les deuxièmes (qui ont généralement amorcé l'allaitement) présentent leur transition vers les préparations pour nourrissons comme un « non-choix » (ex. cancer, épuisement) sans remettre en question le discours hégémonique sur l'allaitement. Nonobstant cela, ce PR a aussi favorisé la visibilité des voix de femmes qui viennent contrebalancer le discours de promotion de l'allaitement en parlant de la complexité de leur expérience. Nourrir son enfant est bien souvent une pratique fluide, changeante et évolutive. Enfin, nous concluons que les voix de ces femmes devraient, au même titre que celles qui allaitent, être entendues et ceci est d'autant plus vrai dans un contexte de promotion de l'allaitement.

RÉFÉRENCES

- Abrahams, S. W. (2012). « Milk and Social Media: Online Communities and the International Code of Marketing of Breast-Milk Substitutes », *Journal of Human Lactation*, vol. 28, n° 3, p. 400-406.
- Bayard, C. et C. Charton. (2022). « Partenariat rémunéré entre une entreprise et une influenceuse sur les réseaux sociaux : entrecroisement des voix des femmes autour de l'alimentation des nourrissons », *Nouvelle Revue Synergies Canada*, n° 15 (sous presse)
- Bonilla, Y. et Rosa, J. (2015). « #Ferguson: Digital Protest, Hashtags Ethnography, and The Racial Politics on Social Media in the United States », *American Ethnologist*, vol. 42, n° 1, p. 4-17.
- Facebook. (2020). [À propos du contenu de marque, pour les marques, les annonceurs, les responsables marketing ou les commanditaires](#). (Consulté le 20 déc. 2021)
- Hastings, G. et al. (2020). *Selling Second Best: How Infant Formula Marketing Works. Globalization and Health*, 16.
- Infant Baby Food Action Network. (2019). Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la santé. (Consulté le 6 janvier 2022).
- Institut national de santé publique. (2019). [Allaitement](#).
- Marcon, A. R., Bieber, M. et Azad, M. B. (2018). « Protecting, Promoting, and Supporting Breastfeeding on Instagram », *Maternal & Child Nutrition*, vol. 15, n° 1.

«Nourrir son bébé sans culpabilité»

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025*, Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2017). [Code international de commercialisation des substituts du lait maternel](#). (Consulté le 6 janvier 2022)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). *Politique de périnatalité 2008-2018*, Gouvernement du Québec.
- Mouvement allaitement Québec. (2021). *Les dessous du marketing de l'alimentation des tout-petits : revue de littérature*. Mouvement allaitement du Québec.
- Nathoo, T. et Ostry, A. (2009). *The One Best Way? Breastfeeding History, Politics, and Policy in Canada*. Wilfrid Laurier University Press.
- Option consommateur. (2021). *Marketing d'influence : la publicité à l'ère des médias sociaux*, Option consommateur.
- Organisation mondiale de la santé. (2020). [Allaitement maternel](#). (Consulté le 6 janvier 2022).
- Organisation mondiale de la santé. (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*, Organisation mondiale de la santé.
- Pereira-Kotze, C. et al. (2020). « Use of Social Media Platforms by Manufacturers to Market Breast-Milk Substitutes in South Africa », *BMJ Global Health*, vol. 5, n° 12.
- Pérez-Escamilla, R. (2020). « Breastfeeding in the 21st Century: How We Can Make it Work », *Social Science & Medicine*, vol. 244.
- Public Health Agency of Canada. (2020). [10 Great Reasons to Breastfeed your Baby](#). (Consulté le 6 janvier 2022).
- Simonardóttir, S. et Gíslason, I. V. (2018). « When Breast is not Best: Opposing Dominant Discourses on Breastfeeding », *The Sociological Review*, vol. 66, n° 3, p.665-681.
- Tanrikulu, H., Neri, D., Robertson, A. et Mialon, M. (2020). « Corporate Political Activity of the Baby Food Industry: The Example of Nestlé in the United States of America », *International Breastfeeding Journal*, vol. 15.

DES HAINES EN HÉRITAGE ? LES TENSIONS ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES NON CONJUGALES ET NON PARENTALES AU QUÉBEC, 1920-1980

par **Nathalie Ricard**

Nathalie Ricard est chercheure postdoctorale au centre UCS de l'INRS et membre du Partenariat de recherche Familles en mouvance.

« Comme dans toutes familles, y a des petites chicanes, mais là pour dire qu'y avait des chicanes tout le temps là, disons que moi je m'occupe pas des chicanes des autres. Quand y en a chez nous, ça m'agace assez...¹ ». Étudier les dynamiques familiales sous l'angle des rapports conflictuels internes, telle est la perspective adoptée dans le cadre de ce projet de recherche postdoctoral mis en chantier en mai 2021². Plus précisément, notre démarche vise à mettre au jour les formes changeantes des conflits familiaux, des années folles à l'aube des années 1980, la manière dont ils ont été régulés, le cas échéant, dans l'arène judiciaire ainsi que les discours et représentations qui les ont entourés.

1. Archives nationales du Québec à Montréal, fonds de la Cour des sessions de la paix, greffe de Montréal, dossiers des enquêtes du coroner, TP12 S2 SS26 SSS1, 1976, n° 1032, p. 63.

2. Ce projet de recherche a reçu un appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada.

GENÈSE ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Le projet de recherche présenté ici est né de la rencontre de certains dossiers judiciaires analysés durant la réalisation de notre thèse de doctorat. Celle-ci avait pour objet le rôle joué par la Cour du banc du roi (CBR) – un tribunal de juridiction supérieure – dans la régulation de la criminalité grave à Montréal, après la Seconde Guerre mondiale. Parmi l'ensemble des dossiers instruits par cette instance, certains cas plus inusités ont en effet retenu notre attention, soit les crimes familiaux commis ni en qualité de conjoint ni en qualité de parent d'enfants. Aux côtés des infanticides et des drames conjugaux, formes déjà bien étudiées de violence intrafamiliale, ces affaires nous plongent au cœur de relations familiales complexes et tendues et semblent extrêmement significatives du point de vue des modèles et rapports familiaux tels qu'ils étaient vécus et expérimentés dans les quartiers montréalais et la banlieue de la métropole au milieu du XX^e siècle.

« Des haines en héritage? »

Ainsi, nous nous proposons d'étudier une facette pour l'instant mal connue de l'histoire de la famille au Québec : les tensions et violences intrafamiliales concernant d'autres rapports que la conjugalité ou la parentalité. La violence conjugale et la maltraitance des enfants ont à bon droit retenu l'attention de la communauté scientifique, du fait de leur caractère massif. De même, l'histoire et la criminologie des homicides familiaux comptent de nombreux travaux sur les uxoricides (meurtres de la conjointe / épouse) et les filicides (meurtres des enfants). Nous nous en tiendrons aux disputes et actes criminels non sexuels qui, en termes relationnels, peuvent être qualifiés d'« horizontaux », lorsque des membres d'une même fratrie, d'un cousinage ou des beaux-frères / belles-sœurs sont en cause. Certaines relations conflictuelles « ascendantes » seront également étudiées, comme dans le cas d'enfants adolescents ou adultes qui s'en prennent à leurs parents ou à leurs aïeux. La recherche ne se cantonnera pas qu'aux crimes. Les tensions impliquant les mêmes liens et susceptibles d'être prises en charge par la justice civile seront incluses, comme dans le cas des déchirements au sujet d'héritages.

Quatre questions de recherche guideront la démarche : 1) quelles furent, durant les décennies à l'étude, les racines et les manifestations des tensions et violences non conjugales et non parentales dans les familles québécoises ? ; 2) qu'est-ce que ces phénomènes signifient quant à l'évolution des attentes et des représentations liées au fonctionnement des familles et aux rôles familiaux ? ; 3) de quelle manière ces réalités ont-elles été mises en discours par divers locuteurs (parties, médias et experts, notamment psychiatriques) ? ; 4) quelles réponses leur ont opposées, en cas de procès, les tribunaux civils et criminels?

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Trois objectifs découlent de ces questions de recherche : 1) une contextualisation fine des affaires étudiées ; 2) l'élucidation du rôle de l'argent ; 3) l'élaboration d'un modèle interprétatif de ces haines familiales particulières. Nous procéderons d'abord à la

mise en relation d'affaires nécessairement très spécifiques avec certains changements structurels, en vue de bien rendre compte de l'impact de ces derniers sur l'économie matérielle et symbolique de l'intime ayant cours dans le Québec d'alors. La période considérée (60 ans) permettra, d'une part, d'assurer la collecte d'une documentation suffisante (infra) et, d'autre part, de bien faire ressortir le rôle de la diachronie. Mentionnons, parmi les bouleversements à prendre en compte : la réduction de la taille des ménages ; la montée des séparations et des divorces ; l'allongement de la durée de la scolarisation des enfants et l'entrée plus tardive dans la vie active ; la diffusion du consumérisme. On sait, en particulier, que l'augmentation de l'espérance de vie a reporté les transmissions de biens en direction d'enfants souvent d'âge mûr et que les héritages n'ont plus du tout le même rôle que dans les sociétés d'avant l'État providence. Ils revêtaient alors une importance cruciale pour le statut et le rang des personnes, le salariat étant le lot des populations les plus fragiles (Gotman, 1995).

Or, nos premiers coups de sonde dans la jurisprudence montrent que l'iniquité réelle ou supposée de certains partages testamentaires engendre encore, à l'heure actuelle, des guérrillas intrafamiliales féroces. Déjà, au XIX^e siècle, c'étaient les questions d'argent qui déclenchaient les conflits familiaux les plus vifs (Perrot, 1999). Ces persistances devront être élucidées. D'autres études ont révélé que l'argent demeure de nos jours l'un des moteurs des évaluations croisées que les uns peuvent faire des autres à l'intérieur des parentèles, en contraste avec le désintéressement censé présider aux rapports intrafamiliaux (Déchaux, 2005). Néanmoins, les dynamiques familiales découlant du rapport à l'argent méritent toujours de plus amples recherches (Belleau et Ouellette, 2005). Enfin, suivant en cela les travaux de Pauline Chaintrier (2010), nous tenterons de mettre sur pied un modèle d'interprétation de ces querelles et violences. Il nous faudra intégrer, dans ce modèle, leurs antécédents et racines, comme ce ne sont pas des actes et états isolés, mais bien des épisodes relevant de parcours familiaux singuliers (Regina et Minvielle, 2015), de

même que les modalités du passage à l'acte et ses conséquences pour la suite du vécu du groupe.

CADRE THÉORIQUE

Les données seront interprétées à la lumière de conceptualisations spécifiques des conflits familiaux et du mouvement de reproduction sociale, sans négliger les représentations à l'œuvre. Nous serons en mesure, ce faisant, d'appréhender les groupes familiaux en cause d'un point de vue synchronique (comme systèmes d'échanges et d'attentes), diachronique (à titre de formations sociales changeantes dans la durée) et symbolique (comme espaces sociaux chargés de sens).

La théorie des conflits familiaux met l'accent sur des facteurs absolument déterminants pour la démarche: ressources en jeu et en débat; pouvoir inégal des parties; positionnement des acteurs au sein du groupe, en fonction de leur sexe et de leur âge (entre autres). Les liens entre conflits familiaux, structures des parentèles et parcours des lignées ont déjà été démontrés avec force pour l'Ancien Régime (Collomp, 1983). Cette théorie nous invite en outre à mieux cerner la dialectique entre solidarité et autonomie personnelle, intérêts et affects, tensions inhérentes à la réalité familiale (White et Klein, 2002, chap. 6). Le concept de reproduction sociale, lui, est largement utilisé en histoire. Ce mécanisme tant matériel que symbolique renvoie aux efforts déployés par les familles pour se maintenir dans la durée, notamment par le biais de l'installation réussie des enfants dans la vie et par la dévolution éventuelle d'un patrimoine. Nous faisons l'hypothèse que nombre d'antagonismes découlent précisément de l'échec de l'établissement de grands enfants, individus qui s'estiment injustement traités ou considérés comme des « ratés » par leurs proches. Le sentiment d'échec personnel était au fondement de bien des parricides au XIX^e siècle (Lapalus, 2013). Enfin, la vie de famille est chargée de représentations, en termes d'attentes et d'exigences sociétales qui sous-tendent, chargent les rapports interpersonnels. Des études d'histoire du « maricide » et du parricide ont clairement établi que les sens en jeu dépendaient très étroitement de la conception des rôles et respon-

sabilités familiales en vigueur à une époque donnée (ex. : Bernier et Cellard, 1996). D'où l'importance de tenir compte, parmi nos questions de recherche, de ces représentations, des locuteurs qui les constituent et des changements culturels importants qu'elles ont éprouvés au cours du XX^e siècle.

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

L'analyse d'archives judiciaires sera privilégiée. Globalement atypiques, les recours en justice conservent tout de même des traces des mobiles de disputes qui, à un stade antérieur, auraient pu connaître un autre dénouement. La faisabilité de la démarche sera assurée par la recherche d'un éventail limité d'affaires, restriction largement compensée par la richesse discursive du matériel. Nos recherches doctorales sur les crimes graves, basées sur des sondages aux cinq ans dans les dossiers de la CBR du district de Montréal et dans les dossiers des enquêtes du coroner de la période 1945-1964, avaient déjà permis de relever une dizaine de dossiers fort détaillés : homicides de gendres, de frères, etc. Ces homicides étaient motivés, apparemment, par l'argent ou les désordres du proche (chômage, violences exercées sur une fille, etc.). La démarche a été étendue, pour le même district, aux années antérieures et ultérieures, afin de couvrir la période 1920-1980. La collecte de données s'avère presque entièrement complétée quant à ce premier volet de la recherche; le corpus final, au criminel, sera ainsi constitué d'environ 90 affaires solidement documentées.

En matières civiles, nous ferons d'abord usage de recueils de jurisprudence (Saint-Cyr, 1927; *Annaires de jurisprudence du Québec*) pour démarrer la collecte. Seront privilégiés : les révocations de donation pour ingratitude du donataire, révocations demandées à l'encontre d'enfants indignes ou violents avec leurs parents âgés; les contestations de testaments pour captation ou suggestion, actions entamées lorsqu'un légataire semble avoir exploité à son profit la faiblesse mentale et physique du testateur; les cas d'indignité successorale, affaires soulevées en cas d'atteinte à la vie et à l'honneur du testateur; les procédures en reddition de compte dans les cas de for-

« Des haines en héritage? »

tune dilapidée par un tuteur. Un premier survol de la jurisprudence montre que nous aurons accès à plusieurs dizaines d'affaires civiles pertinentes. Il est aisé, également, de passer de ces causes publiées aux dossiers judiciaires originaux de l'instance chargée d'entendre ces litiges civils, soit la Cour supérieure. Ces dossiers sont conservés dans les différents centres d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Que ce soit au criminel ou au civil, les témoignages détaillés (incluant ceux des experts) enrichiront notre compréhension des dynamiques conflictuelles et des attitudes relatives aux rôles familiaux en cause. Les jugements documenteront évidemment la réponse offerte par la justice à ces situations déviantes. Au surplus, une collecte systématique des articles de journaux se rapportant à nos dossiers sera menée à bien au moyen du moteur de recherche de BANQ consacré aux journaux québécois numérisés³. L'étude des discours afférents sera assurée de cette manière.

Outre les analyses discursives destinées à mettre en exergue les représentations en jeu et surtout le sens (ou le non-sens) donné à ces phénomènes par les différents locuteurs impliqués, la reconstitution de parcours détaillés constitue un passage obligé pour bien cerner des facteurs cruciaux de la vie de ces familles, comme l'ont enseigné les travaux sur la mobilité sociale : la configuration changeante des ménages et des lignées au fil du temps (naissances, décès, passages à l'âge adulte, etc.) ; les stratégies des individus ; leurs capacités réelles ou supposées ; la socialisation de la descendance ; les différents capitaux impliqués et en débat (capitaux monétaires, mais aussi scolaires). La reconstitution de tels parcours sera le mode d'exposition privilégié des résultats.

CONTRIBUTION À L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Ce projet interpelle plusieurs champs de la littérature scientifique : l'histoire de la famille, l'histoire de la violence et l'histoire du droit. Cynthia Comacchio

3. BANQ, Revues et journaux québécois numérisés par BANQ, [En ligne] <http://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/RJQ>.

(2000) soulignait déjà, au tournant des années 2000, que les « dynamiques internes » de la famille demeureraient l'un des parents pauvres de la recherche en histoire de la famille au Canada. Aussi, l'histoire des familles québécoises au XX^e siècle s'est intéressée d'abord et avant tout à des réalités massives comme le mariage (Girard, 2000), la fécondité (Gauvreau, Gervais et Gossage, 2007) et l'économie domestique (Baillargeon, 1991). La famille nucléaire a donc été priorisée. Or, ces familles étaient aussi des lignées, des réseaux de parentèle et d'alliance, nœuds de relations élargies et potentiellement conflictuelles dont nous tiendrons compte, d'emblée.

Marie-Aimée Cliche, historienne dominante des violences intrafamiliales au Québec, a documenté en profondeur les brutalités infligées par les parents aux enfants (2007), l'inceste et autres sévices sexuels (1996) et les filicides (2011), cela jusque dans les années 1960. Il s'agit, répétons-le, de phénomènes répandus impliquant la famille nucléaire et la parentalité stricto sensu. Hors Québec, on compte plusieurs études françaises sur les haines et conflits intrafamiliaux, mais ces démarches concernent essentiellement le XIX^e siècle et l'Ancien Régime (Chaintrier, 2010 ; Doyon, 2008 ; Regina et Minvielle, 2015). Nous y aurons néanmoins recours afin de bien faire ressortir les spécificités du XX^e siècle, sans négliger l'existence possible de certains invariants sociologiques, tels l'enjeu de l'établissement des enfants dans la vie – cette transition toujours délicate du cycle familial – et les comparaisons, les jalousies que peut susciter la mobilité sociale inégale des rejetons d'une même descendance.

L'histoire du droit au Québec et au Canada, pour sa part, présente naturellement un clivage entre étude des archives criminelles et étude des archives civiles, clivage que ce projet surmontera à sa manière. On peut recenser, à nouveau, de nombreux travaux sur les violences conjugales (ex. : Chambers et Weaver, 2003), celles infligées aux enfants (ex. : Chunn, 2002) et les disputes civiles entre conjoints (ex. : Snell, 1991). De notre côté, nous serons en mesure de nous inspirer d'œuvres encore trop rares, mais qui ont mis en exergue, par exemple, les tensions engendrées par

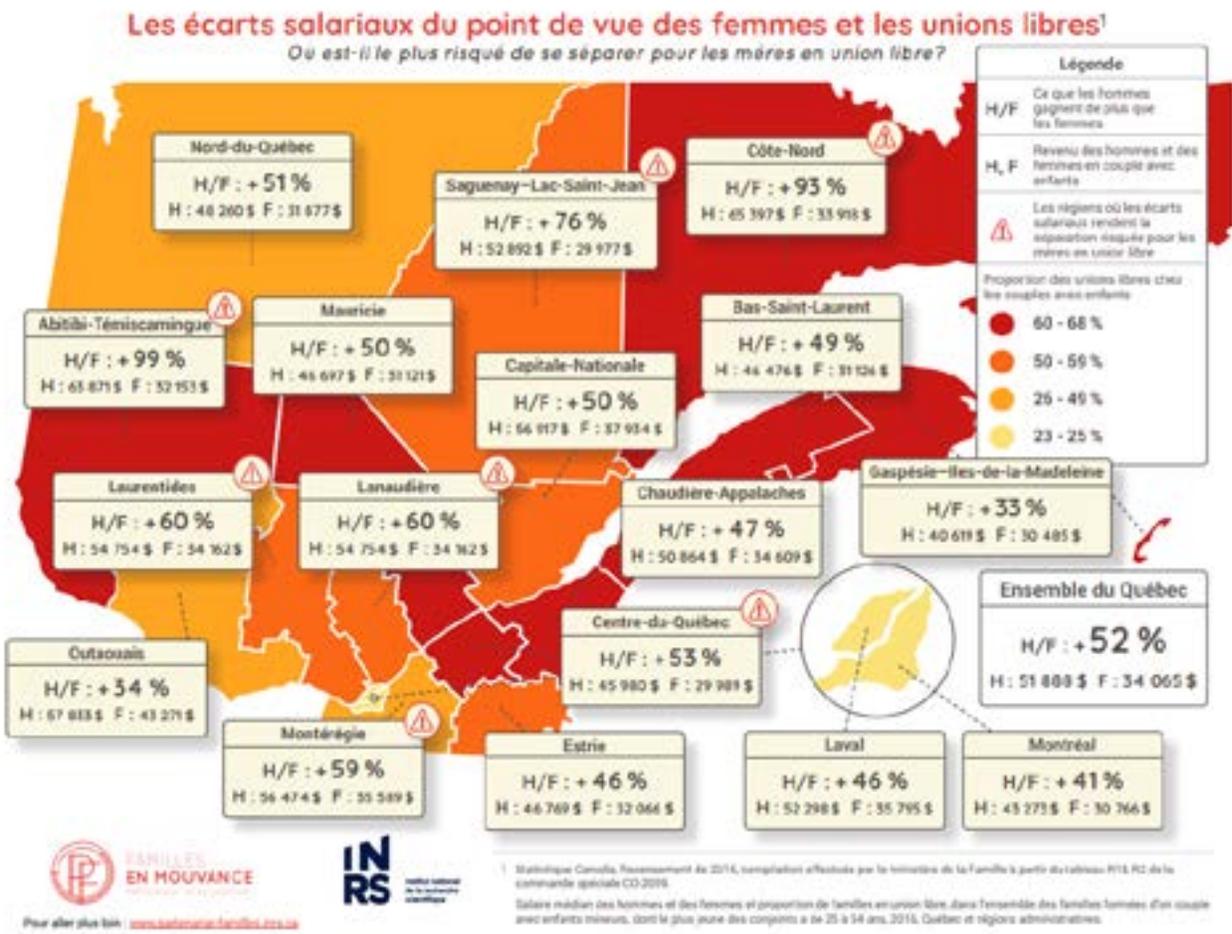
les recompositions familiales et les écheveaux plus complexes de relations personnelles et juridiques concomitantes (Gossage, 1998). Certains chercheurs ont également montré comment les héritages pouvaient émailler de conflits graves les rapports intrafamiliaux, et ce, sur plus d'une génération (ex. : Nootens, 2006). Mais seules quelques lignées bourgeoises ont été étudiées de la sorte et la seconde moitié du XX^e siècle a été négligée.

RÉFÉRENCES

- Annuaire de jurisprudence du Québec (1938-1988)*. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- Baillargeon, Denyse (1991). *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Remue-ménage.
- Belleau, Hélène, et Françoise-Romaine Ouellette (2005). « La famille, l'amour et l'argent », *Enfances, familles, générations*, n° 2.
- Bernier, Joanne, et André Cellard (1996). « Le syndrome de la femme fatale : "maricide" et représentation féminine au Québec, 1898-1940 », *Criminologie*, vol. 29, n° 2, p. 29-48.
- Chaintrier, Pauline (2010). « La vengeance en famille au XIX^e siècle : l'exemple des crimes commis entre soi jugés par les cours d'assises de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vienne ». Jean-Claude Bourdin et al. (dir.). *Faire justice soi-même : études sur la vengeance*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 71-184.
- Chambers, Lori, et John Weaver (2003). « Alimony and Orders of Protection : Escaping Abuse in Hamilton-Wentworth, 1837-1900 », *Ontario History*, vol. 95 n° 2, p. 113-135.
- Chunn, Dorothy E. (2002). « Secrets and Lies : The Criminalization of Incest and the (Re)Formation of the "Private" in British Columbia, 1890-1940 ». John McLaren, Robert Menzies et Dorothy E. Chunn (dir.). *Regulating Lives : Historical Essays on the State, Society, the Individual, and the Law*. Vancouver, UBC Press, p. 120-144.
- Cliche, Marie-Aimée (1996). « Un secret bien gardé : l'inceste dans la société traditionnelle québécoise, 1858-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 2, p. 201-226.
- Cliche, Marie-Aimée (2007). *Maltraiter ou punir : la violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*. Montréal, Boréal.
- Cliche, Marie-Aimée (2011). *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*. Montréal, Boréal.
- Collomp, Alain (1983). *La maison du père : famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris, Presses universitaires de France.
- Comacchio, Cynthia (2000). « "The History of Us" : Social Science, History, and the Relations of Family in Canada », *Labour / Le Travail*, vol. 46, p. 167-220.
- Déchaux, Jean-Hugues (2005). « L'argent entre germains adultes : ambivalence, déni et parades », *Enfances, familles, générations*, n° 2.
- Doyon, Julie (2008). « Des secrets de famille aux archives de l'effraction : violences intra-familiales et ordre judiciaire au XVIII^e siècle ». Antoine Follain et al. (dir.). *La violence et le judiciaire : discours, perceptions, pratiques*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 209-222.
- Gauvreau, Danielle, Gervais, Diane, et Peter Gossage (2007). *La fécondité des Québécoises, 1870-1970 : d'une exception à l'autre*. Montréal, Boréal.
- Girard, Denise (2000). *Mariage et classes sociales : les Montréalais francophones entre les deux Guerres*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Gossage, Peter (1998). « Tangled Webs : Remarriage and Family Conflict in Nineteenth-Century Quebec ». Tamara Myers et al. (dir.). *Power, Place and Identity : Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*. Montréal, Montreal History Group / Groupe d'histoire de Montréal, p. 79-98.
- Gotman, Anne (1995). *Dilapidation et prodigalité*. Paris, Nathan.
- Lapalus, Sylvie (2013). « Le parricide comme exacerbation des violences familiales au XIX^e siècle ». *Criminocorpus*.
- Nootens, Thierry (2006). « "Je crains fort que mon pauvre Henri ne fasse pas grand-chose..." : les héritiers "manqués" et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 3, p. 223-257.
- Perrot, Michelle (1999). « Drames et conflits familiaux ». Michelle Perrot (dir.). *Histoire de la vie privée. Vol. 4, De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris, Seuil, p. 243-263.
- Regina, Christophe, et Stéphane Minvielle (2015). « Crimes familiaux : tuer, voler, frapper les siens en Europe du XVe au XIX^e siècle ». *Annales de démographie historique*, vol. 130, p. 7-23.
- Saint-Cyr, Joseph-Fortunat (1927). *Supplément au répertoire général de jurisprudence canadienne*. 2 vol. Montréal, Wilson et Lafleur.
- Snell, James G. (1991). *In the Shadow of the Law : Divorce in Canada, 1900-1939*. Toronto, University of Toronto Press.
- White, James M., et David M. Klein (2002). *Family Theories*. 2^e édition. Thousand Oaks, Sage Publications.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES: UNE VIE FAMILIALE QUI PÈSE PLUS LOURDEMENT SUR LES FINANCES DES FEMMES

Au Québec, les pères gagnent plus de 50% de revenu des mères. Dans certaines régions, cette proportion monte presque au double! Et pourtant, dans ces mêmes régions, plus de 50% des couples préfèrent l'union libre au mariage. Résultats? Advenant une séparation, les conséquences financières pourraient bien être brutales pour de nombreuses femmes des régions aux écarts de revenus faramineux.



Conception graphique: Design graphique Luc Van Ameringen.
Cartographie: Mathieu Rancourt INRS-UCS)

PARCOURS DE VIE: TRAITEMENT ÉQUITABLE POUR LES CONJOINTS DE FAITS?

Du premier emploi jusqu'à la retraite, en passant par les enfants et, parfois, la séparation, plusieurs femmes verront les inégalités s'accroître entre elles et leur conjoint au cours de leur vie. Sans encadrement juridique de leur union, les conséquences d'une séparation ou d'un décès pourraient devenir catastrophiques pour elles. La présente série d'infographies a pour but de mettre en images les différentes inégalités dont sont victimes les couples en union de fait en comparaison avec les couples mariés.

Réalisation Prisca Benoit (étudiante à la maîtrise, INRS-UCS)

À partir des données de recherche de Hélène Belleau (INRS) et Carmen Lavallée (UdeS)

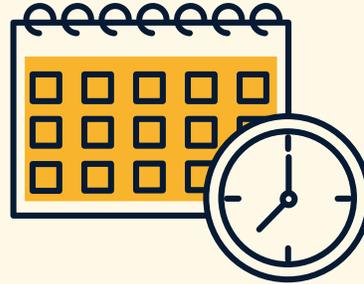
Des inégalités qui se creusent dans le parcours de vie



POUR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE
entre les couples mariés et conjoints de fait

Une vie semée d'embûches

Même si chaque parcours de vie est différent, nombreuses sont les femmes qui verront se creuser les inégalités entre elles et leur conjoint.



Et sans encadrement juridique de leur union, les conséquences financières d'une séparation ou d'un décès peuvent être catastrophiques.



Des écarts de revenus qui donnent le vertige

Du point de vue des femmes, les écarts de revenus entre elles et leur conjoint sont faramineux! Pour l'ensemble des couples avec au moins un enfant mineur au Québec, le revenu médian des hommes équivaut à 50% de plus que celui des femmes.



Certaines régions sont des cancrs en la matière. En Abitibi-Témiscamingue, le revenu médian des hommes est le double de celui des femmes! Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est de 75% plus élevé, tandis que pour les Laurentides et Lanaudière, il est de 60% plus élevé.



(Source: Compilation du ministère de la Famille, recensement 2016, Statistique Canada)

Prendre soin plus souvent... et plus longtemps

Encore aujourd'hui, la participation quotidienne des mères aux soins aux enfants est plus élevée que celle des pères.

Les mères fournissent en moyenne **2 heures 18 minutes** de soins aux enfants chaque jour. Pour les pères, c'est plutôt **1 heure 44 minutes**.



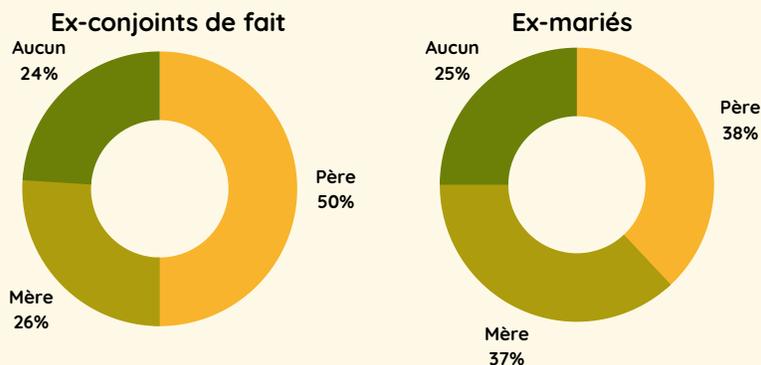
Au bout d'une semaine, les femmes passent donc tout près de **quatre heures de plus** que les hommes à prendre soin des enfants!



(Source: Houle et al. 2017)

À qui la maison après la séparation?

Choisir qui demeure dans le domicile familial, un moment charnière lors d'une séparation. La plupart du temps, chez les ex-partenaires qui sont toujours propriétaires après la séparation, c'est le père qui garde la résidence familiale.



Les mères en union libre paient sans doute le prix de la séparation : elles sont celles qui sont le moins souvent propriétaire du domicile familial après la séparation.



(Belleau, Connollu, Fontaine, Goussé et Lévesque: à paraître)

À qui la maison après la séparation? (suite)

Pourquoi est-ce ainsi? Quelques hypothèses sont sur la table.

L'absence d'un cadre juridique qui protège la résidence familiale dans le cas des couples en union libre pourrait augmenter la disparité entre les femmes mariées et celles qui ne le sont pas.



De plus, les femmes ayant souvent des revenus moins élevés que leur conjoint, certaines pourraient ne pas nécessairement avoir les moyens de conserver cette résidence même lorsqu'elles sont copropriétaires.

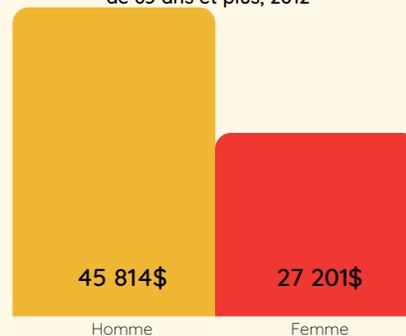


(Belleau, Connolly, Fontaine, Goussé et Lévesque; à paraître)

La retraite : chacun pour soi qui fait mal?

Les femmes gagnent considérablement moins que les hommes après 65 ans. Pourquoi? Parce qu'elles travaillent moins au cours de leur vie active, comme en prenant l'ensemble du congé parental ou en s'occupant d'un parent âgé.

Revenu total des personnes âgées de 65 ans et plus, 2012



Ce déséquilibre serait minimisé si les conjoints planifiaient leur retraite à deux. Pourtant, seulement un couple sur quatre (un couple sur cinq chez ceux en union libre) administre leur retraite en commun.



(Sources : Rose 2015; Belleau, Lavallée et Seery 2017)

Bibliographie

Belleau, Hélène, Carmen Lavallée et Annabelle Seery. 2017. Unions et désunions conjugales au Québec : rapport de recherche. Première partie : le couple, l'argent et le droit. Montréal: INRS Centre - Urbanisation Culture Société.

Belleau, H., M. Connolly, M- Fontaine, M. Goussé et S. Lévesque, (à paraître), « Répercussions économiques des ruptures conjugales » in Saint-Jacques, M.-C., Robitaille, C., Godbout, É., Baude, A. et Lévesque, S. (eds). La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments, Presses de l'Université Laval.

Houle, Patricia, Martin Turcotte et Michael Wendt. 2017. Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015: Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale. Sous la dir. de Statistique Canada.

Statistique Canada, Recensement de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir du tableau R1&R2 de la commande spéciale CO-2059.

Rose, Ruth. 2015. « Les femmes et les régimes de retraite publics. » Observatoire de la retraite. <https://observatoireretraite.ca/les-femmes-et-les-regimes-de-retraite-publics/>.



Pour aller plus loin:

<http://www.partenariat-familles.inrs.ca/>

MARIAGE - UNION LIBRE: UNE QUESTION DE CHOIX?

Se marier ou rester en union libre, un choix, n'est-ce pas? Mais si les prémisses de la décision sont erronées – comme de croire que le mariage est automatique après plusieurs années de vie commune – peut-on vraiment parler d'un choix éclairé? C'est sans compter tous les couples où l'un veut se marier, mais pas l'autre : qui a réellement le choix dans ce cas?

Réalisation des infographies : Prisca Benoit (étudiante à la maîtrise, INRS-UCS)

À partir des données de recherche de Hélène Belleau (INRS-UCS) et Carmen Lavallée (UdeS)



Mariage et union libre : du pareil au même?

50% des couples croient – à tort – qu’être en union libre offre les mêmes protections qu’un mariage. Une ironie considérant que le Québec est la province qui protège le moins les conjoints de fait.



Parmi ces grandes différences, notons qu’en cas de séparation, les couples conjoints de fait ne sont pas tenus légalement de partager la valeur des biens familiaux, comme la maison ou l’auto, et ne peuvent demander une pension alimentaire pour eux-mêmes. En gros, c’est : chacun pour soi!



(Source : Belleau, Lavallée et Seery 2017)

Des idées préconçues qui nuisent à la cause?

Et si les fausses croyances des personnes en union libre au sujet du mariage les empêchaient de faire un choix éclairé? Parmi les couples en union de fait...

...45% croient avoir le même statut légal que les gens mariés.
Ne savent pas : 4%

FAUX!

...49% croient que le partage des biens au moment d’une rupture se fait à parts égales.
Ne savent pas : 8%

FAUX!

...40% croient que le conjoint le plus pauvre a le droit de demander une pension alimentaire.
Ne savent pas : 16%

FAUX!



(Source : Belleau, Lavallée et Seery 2017)

Un système à deux logiques

Serait-ce possible que l'État québécois sème la confusion en accordant des statuts différents aux unions libres selon la loi applicable?

D'une part, dans les lois sociales et fiscales, les obligations sont les mêmes pour les couples mariés et ceux en union libre après quelques années de vie commune ou l'arrivée d'un enfant. Par contre, dans le Code Civil, être marié ou en union libre, ce n'est pas la même chose! C'est bien souvent lors d'une séparation que les couples goûtent la différence. Lorsqu'ils se séparent, les conjoints de fait sont alors considérés quasiment comme des étrangers l'un pour l'autre sans égard aux années de cohabitation ou à la présence d'enfants.



Ce double discours peut entraîner des effets pervers, comme de croire au mythe selon lequel le mariage est automatique.



(Source : Belleau, Lavallée et Seery 2017)

« Veux-tu m'épouser? » Sans façon!

Si un couple connaît ses droits et veut rester en union libre, c'est son choix, non? Pas si vite! Le mariage est une décision commune et, dans certains couples, c'est le conjoint qui refuse le mariage qui a le gros bout du bâton.



Dans 25% des unions libres, l'un des conjoints veut se marier et l'autre non.

Et huit fois sur dix, c'est l'homme qui refuse le mariage.

Pour plusieurs couples, le « choix » de l'union libre serait donc plutôt de la résignation pour l'autre conjoint.



(Source : Belleau, Lavallée et Seery 2017)

Bibliographie

Belleau, Hélène, Carmen Lavallée et Annabelle Seery. 2017. Unions et désunions conjugales au Québec: rapport de recherche. Première partie: le couple, l'argent et le droit. Montréal: INRS Centre - Urbanisation Culture Société.



Pour aller plus loin:

<http://www.partenariat-familles.inrs.ca/>



NOUVELLES DES PARTENAIRES

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

lutte depuis 1974 pour l'amélioration de la condition de vie des familles monoparentales et recomposées. Elle a pour mandat de défendre les droits et promouvoir les intérêts de ces familles, de représenter politiquement ses membres et de soutenir ses organismes membres par diverses activités de formation et d'information.

LA DÉFENSE DES DROITS NE PREND PAS DE RÉPIT EN TEMPS DE PANDÉMIE!

par Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication



Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la dernière fois que la FAFMRQ a donné de ses nouvelles dans les pages de ce bulletin. Les deux dernières années, marquées par la pandémie de la COVID-19, ont comporté leur lot de défis pour les organismes membres de la Fédération et pour les familles qui les fréquentent. Les groupes ont dû faire preuve de beaucoup de courage et d'ingéniosité pour continuer à répondre à des besoins de plus en plus complexes et exacerbés par les mesures de confinement.

Toutefois, la pandémie n'a pas empêché l'agenda politique de progresser et la FAFMRQ a poursuivi son travail de représentation dans les différents dossiers qui touchent les familles monoparentales et recomposées. La Coalition pour la conciliation famille-travail-études, dont la Fédération est la porte-parole, a mené deux sondages, en 2020 et 2021, afin de mieux cerner les impacts de la pandémie sur les ménages québécois. La Coalition a également produit, sous la plume de l'économiste Ruth Rose, un mémoire dans le cadre du Projet de loi n° 51 sur le régime d'assurance parentale. Le projet de loi a été adopté à l'unanimité en octobre 2020 et a permis des avancées significatives pour les familles québécoises, notamment la possibilité d'avoir des revenus de façon concurrente aux prestations de maternité.

LA FAFMRQ a également fait parvenir ses recommandations aux membres de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Le document abordait notamment la pauvreté qui frappe encore un trop grand nombre

de familles monoparentales, les préjugés dont elles sont souvent la cible, les iniquités en matière d'accès à la justice et la violence conjugale post-séparation. La Fédération a aussi déposé un mémoire, au printemps 2021, dans le cadre de la consultation sur le Projet de loi no. 1 sur les services de garde éducatifs à l'enfance, dans lequel elle faisait notamment valoir sa préférence pour le renforcement d'un réseau public de services de garde. Plus récemment, en décembre 2021, la FAFMRQ a participé aux consultations particulières sur le Projet de loi n° 2 - Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil où elle saluait notamment l'ajout, dans le Code civil du Québec, de l'obligation de considérer la « violence exercée en contexte familial » dans les décisions qui concernent l'enfant, mais en recommandant de définir ce qu'est la violence familiale. Rappelons que cet ajout fait écho aux nouvelles dispositions de la Loi sur le divorce, en vigueur depuis janvier 2021, et que la Fédération avait alors déploré que les enfants nés hors mariage ne bénéficiaient pas de cette avancée. Or, le projet de loi n° 2 viendra corriger cette iniquité. Malheureusement, le volet conjugalité et parentalité de la réforme du droit de la famille se fait encore attendre, mais la FAFMRQ poursuivra ses représentations pour que le ministre de la Justice dépose un projet de loi le plus rapidement possible. La vio-

Nouvelles des partenaires

lence conjugale post-séparation prend également de plus en plus d'espace dans les préoccupations de la Fédération et un comité de travail a été mis sur pied pour se pencher sur le rôle que nous pourrions jouer pour mieux protéger les familles qui en sont victimes.

D'autres dossiers sont sur la table de travail de la Fédération pour l'année à venir, dont la réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse. On se rappellera que le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux a déposé le projet de loi n° 15 tout juste avant les Fêtes. Les dates des consultations ne sont pas encore connues, mais la FAFMRQ a déjà fait connaître son désir d'y être entendue.

POUR JOINDRE LA FAFMRQ

Tél. : 514-729-6666

fafmrq.info@videotron.ca

Suivez-les sur [Facebook](#),
[Twitter](#) et sur www.fafmrq.org

LE RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE est un organisme à but non lucratif qui vise à promouvoir les besoins et les droits des parents en tenant compte des réalités actuelles des familles. Il regroupe des centaines d'organismes nationaux provenant des secteurs communautaire, municipal, éducation, santé et services sociaux et syndical.

DES NOUVELLES DU RÉSEAU

par Corinne Vachon-Croteau, directrice générale

En mai 2021, le RPQF a contribué à la création de la Journée nationale des beaux-parents, en collaboration avec Valérie Roberts. Cette journée sera dorénavant célébrée annuellement le dernier dimanche de la Semaine québécoise des familles. Pour la première édition, la Journée a su retenir l'attention des médias et a obtenu un très bel accueil. De plus, les membres du RPQF ont été invités à contribuer à une plateforme se divisant en 4 axes porteurs pour l'amélioration de la qualité de vie des familles du Québec. Cette plateforme sera utilisée notamment dans le cadre d'une tournée politique dans le contexte des prochaines élections provinciales afin de s'assurer que les besoins des familles soient pris en considération par les différents partis politiques.

L'initiative Concilivi

Les activités du Sceau de reconnaissance en conciliation famille-travail ainsi que ceux du Centre d'expertise en CFT sont maintenant regroupées sous l'initiative Concilivi. Il s'agit donc d'une plateforme dédiée entièrement à la conciliation famille-travail à l'intention des employeurs. Depuis son lancement, à l'automne 2019, ce sont 48 organisations qui ont réalisé une démarche de conciliation famille-travail menant à l'obtention du Sceau Concilivi. Une trentaine d'autres organisations sont actives dans la démarche et devraient la compléter au cours des prochains mois. Le RPQF a produit des capsules vidéos dans lesquelles des organisations témoignent des effets bénéfiques de la démarche Concilivi. Pour outiller les organisations, Concilivi a organisé 6 webinaires en collaboration avec des collaborateurs, en plus de publier des entrevues d'experts (vidéos et entrevues écrites) sur des sujets connexes à la conciliation famille-travail. Un blogue

contenant près de 30 articles nous aide également à diffuser du contenu pertinent pour les organisations et 10 outils gratuits sont disponibles pour les organisations. Nous avons aussi conclu des partenariats et entamé des collaborations avec plusieurs grands joueurs du milieu des affaires, démontrant ainsi notre expertise en la matière.



En ce qui concerne les sondages annuels de Concilivi, un premier sondage réalisé par Léger auprès de 1008 organisations sur la CFT a été publié à l'automne 2020. Ce sondage démontre que les employeurs sont généralement conscients des effets positifs de la CFT dans l'organisation et qu'ils considèrent également que la CFT est une attente incontournable de leurs employés. Cependant, peu d'organisations formalisent les mesures de CFT alors qu'il s'agit d'un élément important pour les employés. C'est en mai 2021 que le nouveau sondage réalisé par Léger auprès de 3006 parents travailleurs et proches aidants a été publié. Ce sondage a permis de constater une légère augmentation de l'importance accordée à la conciliation famille-travail par les répondants. Quelques données montrent également l'impact négatif de la pandémie sur la santé mentale des travailleurs et travailleuses ayant des responsabilités familiales. Une nouvelle édition du sondage employeur vient tout juste d'être publiée. Un partenariat avec la professeure-chercheuse Diane-Gabrielle Tremblay de la TÉLUQ, spécialisée en conciliation emploi-famille, a été établi. Avec sa collaboratrice Sophie Mathieu, elles produisent des analyses plus en profondeur de ces données et ont publié quelques articles scientifiques à ce jour.

POUR JOINDRE LE RPQF

Tél. : 450 812-9465
info@quebecfamille.org

Suivez-les sur [Facebook](#)
et sur www.quebecfamille.org

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (FQOCF)

représente, soutient et vise à accroître le rayonnement et le développement professionnel de plus de 250 organismes membres, en plus de promouvoir leur savoir-faire unique en matière d'accompagnement des parents, qui sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. Forte de sa vaste expérience et de son leadership rassembleur, la FQOCF agit à l'échelle nationale à titre d'experte-conseil auprès des décideurs publics et des influenceurs sur les enjeux liés aux familles et aux parents.

DES NOUVELLES DE LA FQOCF

par Émilie Lépine

Pour notre Fédération, l'année 2021 a été une année active de développements, de nouveautés et de célébrations.

Une année de nouveautés : un rehaussement à la mission et un nouveau directeur général

L'année 2021 a démarré en force pour la Fédération et ses membres avec l'annonce par le ministre de la Famille, en novembre 2020, du rehaussement du financement à la mission des OCF à la hauteur de 130 000 \$ par année. Ce financement majeur renforce la capacité d'agir des organismes communautaires Famille (OCF) du Québec auprès des pères, des mères et des enfants.



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

Notons également qu'en septembre dernier, la FQOCF a accueilli son nouveau directeur général, Alex Gauthier. Avant de se joindre à la Fédération, M. Gauthier a œuvré plus de 15 ans au sein d'un organisme en persévérance scolaire, notamment à titre de directeur général.

Une année active. L'activité de la FQOCF au cours de la dernière année s'est, entre autres, traduite par la publication de cinq mémoires, dont les suivants :

1 - Un Québec riche de ses familles. Appuyé sur des données probantes, ce mémoire dresse une série de recommandations visant à réunir les conditions

gagnantes afin que l'ensemble des parents québécois puissent contribuer activement au renforcement de notre économie, assurant ainsi une relance équitable pour toutes les familles d'ici.

2 - Des haltes-garderies en OCF fortes pour bien répondre aux besoins des familles québécoises. Dans ce mémoire, la FQOCF s'exprime sur différents enjeux abordés dans le projet de loi no 1. Puisqu'environ 70 % des OCF offrent un service de haltes-garderies communautaires, la FQOCF rappelle l'importance de ce service complémentaire aux CPE, ses enjeux de financement, ainsi que le risque d'exode de la main-d'œuvre depuis l'annonce de la bonification salariale annoncée pour les éducatrices spécialisées du secteur public.

3 - Compléter les RecommandATIONS de la Commission Laurent: une priorité pour les parents et les enfants du Québec. Ce mémoire souligne l'importance pour le gouvernement du Québec de rencontrer la RecommandATION visant à rehausser le financement à la mission de tous les OCF du Québec, à hauteur de 200 000 \$ par année par organisme. Cette recommandation démontre l'importance d'investir dans le soutien aux parents.

Une année de célébrations : 60 ans, ça se fête ! Sous le thème « Les OCF, incontournables ! », ce sont près de 500 membres d'OCF et partenaires qui se sont retrouvés lors de la Rencontre Nationale 2021 de la

FQOCF pour célébrer les 60 ans d'existence de notre Fédération.

Finalement, une année de développement, dont celui du projet ConciliACTION. Après un an de développement, la FQOCF se prépare au printemps 2022 au lancement de ses outils sur la conciliation famille-travail-études (CFTÉ) conçus avec et pour les parents.

Ce projet financé par le ministère de la Famille aura permis de concevoir plus d'une vingtaine d'articles web, quatre capsules vidéo et trois webinaires en collaboration avec une équipe paritaire de parents, ainsi que des partenaires aux expertises variées. Ces outils destinés aux parents ont pour objectifs de favoriser l'accès à de l'information et à des ressources sur la CFTÉ ; d'encourager l'identification de leurs besoins et leurs défis de CFTÉ ; de les outiller pour discuter CFTÉ avec leur conjoint.e ou leur employeur.

Ces outils seront hébergés sur fqocf.org. Restez à l'affût, les inscriptions pour nos webinaires commenceront bientôt !

POUR JOINDRE LA FQOCF

Tél. : 1 866 982-9990

accueil@fqocf.org

Suivez-les sur [Facebook](#), sur [Twitter](#) et au www.fqocf.org

LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE, en plus de son implication au sein du partenariat de recherche Familles en mouvance, a contribué au cours des derniers mois au développement et à la diffusion des connaissances concernant les familles et les enfants au Québec par l'entremise de publications qu'il a lui-même réalisées ou supervisées.

Bulletins Quelle famille?

Les bulletins statistiques Quelle famille? proposent aux lecteurs de s'initier à l'univers des familles et de leurs conditions de vie. Les données qui y sont présentées sont à la portée de tous, proviennent principalement du Recensement, mais aussi d'autres grandes enquêtes auprès des familles et des enfants du Québec.

Bulletins statistiques Quelle famille? parus en 2021:

- « [La participation au marché du travail des parents de jeunes enfants au Québec en 2016](#) »
- « [La scolarité des familles au Québec en 2016](#) »
- « [Les familles d'identité autochtone et les familles mixtes au Québec : qui sont-elles et comment se comparent-elles aux autres familles?](#) »

À paraître en 2022 :

- « [Les conditions de logement des familles québécoises](#) »
- « [Les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois veulent-ils \(encore\) avoir des enfants?](#) »
- « [Les familles monoparentales au Québec en 2016](#) »

Enquêtes auprès des familles et des enfants

Le ministère a également poursuivi sa contribution à des enquêtes statistiques d'envergure ou à des projets universitaires et son implication dans des partenariats ou comités avec la communauté scientifique.

Notons que la collecte de données auprès des parents d'enfants âgés de cinq ans ou moins dans le cadre de l'[Enquête québécoise sur l'accessibilité](#)

et l'utilisation des services de garde a été réalisée avec succès au printemps 2021. Les analyses et la rédaction des résultats sont en cours et la diffusion du rapport d'enquête par l'Institut de la statistique du Québec est prévue pour le début de l'automne 2022.

La collecte de données auprès des parents pour l'[Enquête québécoise sur la parentalité](#) débutera en mars 2022 et le rapport de résultats sera diffusé par l'Institut de la statistique du Québec au printemps 2023.

Le Ministère continue également de contribuer aux projets suivants :

- [Grandir au Québec](#) (Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2ème édition)
- [Étude longitudinale du développement des enfants du Québec \(ELDEQ\)](#)
- [Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle \(EQDEM\)](#), édition 2022
- [Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle \(EQPPEM\)](#), édition 2022
- [Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec](#)
- [Étude Réactions](#) (Récits d'Enfants et d'Adolescents sur la COVID-19)

Bulletin de veille

Une dizaine de fois par année, le Ministère diffuse un Bulletin de veille, lequel présente différentes activités, rapports, études et autres documents d'intérêt qui traitent des thèmes tels que la famille, l'enfance, les services de garde et l'intimidation. Le bulletin vise



à favoriser le partage de connaissances et contribue à déceler les nouvelles tendances, les pratiques émergentes et les enjeux liés à la mission du ministère de la Famille. Il est possible de s'abonner au bulletin de veille du Ministère à partir de la page d'accueil du site Web du Ministère (section [Cyberbulletins du ministère de la Famille](#)).

Un plan d'action pour les services de garde éducatifs à l'enfance stratégique

En octobre 2021, le Ministère a lancé le [Grand chantier pour les familles](#), un plan d'action pour que chaque enfant ait enfin accès à une place en service de garde. Il comprend six priorités afin de compléter le réseau des services de garde :

- Créer suffisamment de places pour répondre aux besoins des familles;
- Contribuer à une plus grande équité financière entre les familles;
- Accroître l'efficacité du réseau pour mieux le développer;
- Consolider le milieu familial;
- Assurer la présence d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant;
- Remettre l'égalité des chances au cœur de l'action du Ministère.

Plusieurs des actions proposées dans le cadre de ce Grand chantier pour les familles nécessitent des modifications législatives et/ou réglementaires. C'est pourquoi le ministre de la Famille a également déposé un projet de loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des SGEE.

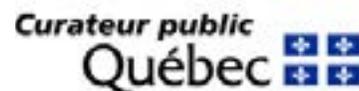
POUR EN SAVOIR PLUS

www.mfa.gouv.qc.ca

Suivez aussi le ministère sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC est la référence québécoise en matière de protection de personnes incapables. Fondé en 1945, il soutient et informe les familles et les proches qui s'occupent d'une personne incapable et de ses biens, qui administrent le patrimoine d'un mineur ou encore qui participent à un conseil de tutelle. Le Curateur public s'assure que les décisions sont prises dans l'intérêt de la personne représentée et le respect de ses droits et pour la sauvegarde de son autonomie. Il agit lui-même comme curateur ou tuteur auprès d'un peu plus de 13 000 personnes incapables dont aucun proche n'est en mesure de jouer ce rôle. Enfin, il sensibilise la population aux besoins de protection découlant de l'incapacité. Le Curateur public compte environ 800 employés répartis dans 11 points de service dans tout le Québec.

DES NOUVELLES DU CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC



De nouvelles mesures entreront en vigueur en même temps que la loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité, en 2022. Le Curateur public du Québec mettra entre autres de l'avant la mesure d'assistance. Elle permettra à des milliers de personnes qui vivent une difficulté, peu importe laquelle, d'obtenir l'assistance d'un proche pour prendre soin d'elles-mêmes et de leurs biens.

Cette nouveauté permettra à un assistant, reconnu et inscrit à un registre public, de communiquer ou de recevoir des informations au nom de la personne assistée auprès d'organismes, de ministères ou d'entreprises de services.

Pour faire connaître la mesure et pour répondre aux questions des entreprises, des professionnels et des citoyens, le Curateur public du Québec a créé un feuillet d'information disponible sur son site Web : Quebec.ca/MieuxProtéger. À qui s'adressera la mesure d'assistance? Qui pourra être reconnu comme assistant? Comment faire reconnaître un assistant? Le feuillet répond à toutes vos questions.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez le site internet du Curateur public: www.curateur.gouv.qc.ca

ou visitez-les sur [Facebook](#)



PUBLICATIONS RÉCENTES

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES DES CHERCHEURS ET COLLABORATEURS DU PARTENARIAT

OUVRAGES

Laurence Charton et Chantal Bayard (2021). *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales: Perspectives interdisciplinaires et internationales*, Montréal (Québec), Presses de l'Université du Québec.

Isabel Coté, K. Lavoie et R.-P. Trottier-Cyr. (2020). *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques*, Québec (Québec), Presses de l'Université Laval.

Carmen Lavallée et Françoise-Romaine Ouellette (2020). *Comprendre la filiation et la parenté par le prisme de l'adoption*, Laval (Québec), Presses de l'Université Laval.

Chiara Piazzesi (2020). *Grammatiche dell'amore*, Milan (Italie), Franco Angeli.

ARTICLES ET CHAPITRES DE LIVRES

Hélène Belleau, Chiara Piazzesi et A. Seery (2020). «Conjugal Love from a Sociological Perspective: Theorizing from Observed Practices», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 45, n° 1, p. 23-46.

Des Rivières-Pigeon, C., M. Brien-Bérard et Hélène Belleau (2019). «De l'idéal à la pratique : les difficultés financières et le partage de l'argent au sein des familles d'enfants autistes», dans *Autisme : ces réalités sociales dont il faut parler*, sous la direction de Des Rivières-Pigeon, C., Les Éditions du CIUSSS et CSIM, Montréal (Québec).

Laurence Charton (2021). «Avant-propos», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, sous la direction de Charton L. et

C. Bayard, Presses de l'Université du Québec, Montréal (Québec), p. vii-xix.

Laurence Charton, (2021). «Conclusion», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, Montréal (Québec), Presses de l'Université du Québec, p. 291-297.

Laurence Charton et Chantal Bayard (2021). «Les cyberviolences : un survol de la littérature récente», dans *Femmes et violences conjugales : versant sociétal, versant singulier*, sous la direction de Metz C. et A, Thevenot, Éditions Hermann, Paris (France), p. 204-224.

Laurence Charton et J. Lévy (2021). «L'amour, le couple, l'enfant, la famille : réflexions sur la place des imaginaires, fantasmes et mythes dans les réalités conjugales et familiales contemporaines», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, Presses de l'Université du Québec, Montréal (Québec), p. 1-38.

Lévesque, S., Laurence Charton, M. Fernet (2021). «Perception du rôle parental et organisation familiale. Témoignages de nouveaux parents sur leur processus de transition à la parentalité», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, Presses de l'Université du Québec, Montréal (Québec), p. 181-203.

Lévesque, S., V. Bisson, Laurence Charton et M. Fernet (2020). «Parenting and Relational Well-being During the Transition to Parenthood: Challenges for First-time Parents», *Journal of Child and Family Studies*, vol. 29, p.1938-1956.

Lévesque, S., V. Bisson, M. Fernet et Laurence Charton (2019). «A Study of the Transition to Parenthood. New Parents' Perspectives on Their Sexuality During the Perinatal Period», *Journal of Sexual and Relationship Therapy*, p. 1-18.

- Laurence Charton et A. Panaite (2021). «Quand l'enfant désiré ne vient pas : des deuils aux stratégies d'adaptation de Québécoises», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, sous la direction de Charton, L. et C. Bayard, Presses de l'Université du Québec, Montréal (Québec), p. 99-121
- Laurence Charton et Denise Lemieux (2020). «Naming Your Child in a Same-Sex Parenting Situation: Identity of the Child, Parental Status, and Kinship Ties», *Canadian Review of Sociology*, vol. 57, n° 1, p. 105-121.
- Laurence Charton et T. V. Nguyen (2020). «Un projet parental à l'épreuve de l'infécondité à Hanoi (Vietnam) : des difficultés aux stratégies des couples pour avoir un enfant», *Genre, Sexualité & Société*, n° 24.
- Laurence Charton et N. Zhu (2019). «Inégalités de genre dans le partage des tâches domestiques au Canada: quelles influences sur le désir d'un (nouvel) enfant?», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 63, p. 155-183.
- Lévesque, S., Laurence Charton, M. Fernet (2021). «Perception du rôle parental et organisation familiale. Témoignages de nouveaux parents sur leur processus de transition à la parentalité», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, Presses de l'Université du Québec, Montréal (Québec), p. 181-203.
- Lévesque, S., V. Bisson, Laurence Charton et M. Fernet (2020). «Parenting and Relational Well-being During the Transition to Parenthood: Challenges for First-time Parents», *Journal of Child and Family Studies*, vol. 29, p. 1938-1956.
- Lévesque, S., V. Bisson, M. Fernet et Laurence Charton (2019). «A Study of the Transition to Parenthood. New Parents' Perspectives on Their Sexuality During the Perinatal Period», *Journal of Sexual and Relationship Therapy*, p. 1-18
- Doris Châteauneuf, K. Poitras, M. -C. Simard et C. Buisson (2021). «Placement Stability: What Role do the Different Types of Family Foster Care Play?», *Child Abuse & Neglect*.
- Doris Châteauneuf, G. Pagé et B. Decaluwe (2021). «La double appartenance familiale de l'enfant placé en famille d'accueil Banque-mixte: un équilibre fragile», *Enfances, familles, générations*, n° 37.
- Doris Châteauneuf, G. Pagé, et M.-A. Poirier (2021). «Le choix d'un milieu d'accueil pour un enfant suivi en protection de l'enfance : comment les intervenants orientent-ils leur décision?», *Revue canadienne de service social*, vol. 38, n° 1, p. 47-70.
- Doris Châteauneuf, M.-A. Poirier et G. Pagé (2021). «Decision-Making in Foster Care: A View on the Dynamic and Collective Nature of the Process», *Journal of Social Work*, vol. 21, n° 4, p. 730-752.
- Piazzesi, C., M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie Mongrain (2020). «Vers une sémantique amoureuse intégrée : imaginaires amoureux occidentaux», dans *Intimités et sexualités contemporaines : changements sociaux, transformations des pratiques et des représentations*, sous la direction de Chiara Piazzesi, M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie-Mongrain, Presses de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), p. 21-37. ocial Work, vol. 21, n° 4, p. 730-752.
- Doris Châteauneuf, C. Arseneault et M. -E. Bedard Nadeau (2019). «L'utilisation d'outils standardisés en intervention sociale : les points de vue des intervenants, des gestionnaires et des familles sur le Protocole d'évaluation familiale en protection de la jeunesse», *Revue de psychoéducation*, vol. 48, n° 1, p. 1-21.
- Isabel Côté et K. Lavoie (2020). «L'histoire de la cigogne revisitée: L'annonce de l'identité de leur donneur chez les enfants de familles lesboparentales au Québec», *Canadian Social Work Review/ Revue canadienne de service social*, vol. 37, n° 2, p. 97-115.
- Isabel Côté et K. Lavoie (2020). «Représentations et récits pluriels au sein des familles homo-

Publications récentes

- parentales : Reconnaître la diversité familiale pour mieux contrer l'hétéronormativité», *Service social*, vol. 66, n° 1, p. 49-58.
- Isabel Côté, M. Gross, K. Lavoie et L. Chamberland (2020). «Regards croisés de mères, de donneurs et d'enfants de familles lesboparentales en France», *Émulations*, vol. 32, p. 75-89.
- Isabel Côté, G. Pagé et K. Lavoie (2020). «La participation de l'enfant en recherche sociale: Considérations éthiques et méthodologiques», dans *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques*, sous la direction de Isabel Côté, K. Lavoie et R.-P. Trottier-Cyr, Presses de l'Université Laval, Québec (Québec).
- Isabel Côté, R. -P. Trottier-Cyr, K. Lavoie et G. Pagé (2020). «Obtenir l'assentiment d'une personne mineure, un jeu d'enfant? Principes éthiques, défis méthodologiques et constats tirés d'une étude sur la diversité familiale», dans *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques*, sous la direction de Isabel Côté, K. Lavoie et R.-P. Trottier-Cyr, Presses de l'Université Laval, Québec (Québec), p. 139-166.
- Isabel Côté, K. Lavoie et F. de Montigny (2019). «Interpreting Fatherhood After Donation: Social Representations and Identity Resonances Among Men Having Assisted a Lesbian Couple in Becoming Parents», *Psychology of Men & Masculinities*, vol. 21, n° 3, p. 453-462.
- Isabel Côté, et K. Lavoie (2019). «A Child Wanted by Two, Conceived by Several: Lesbian-Parent Families Negotiating Procreation With a Known Donor», *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 15, n° 2, p.165-185.
- Isabel Côté, R.-P. Trottier-Cyr, K. Lavoie, G. Pagé et D. Dubeau (2019). «Récits d'enfants sur leur constellation familiale: Les liens relationnels au sein des familles lesboparentales avec donneur connu au Québec», *Devenir*, vol. 31, n° 2, p. 125-143.
- Lavoie, K. et Isabel Côté (2021). «La maternité à l'épreuve du don : secret et dévoilement dans les récits de conception par don d'ovules au Québec», *Revue des sciences sociales*, n° 66.
- Lavoie, K., Isabel Côté et R.-P. Trottier-Cyr (2020). «Recueillir la parole des enfants et des jeunes: des avenues à explorer, des démarches de recherche à construire», dans *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques*, sous la direction de Trottier-Cyr, R.-P., Presses de l'Université Laval, Québec (Québec), p. 1-16.
- Courcy, I., L. Kurtzman, B. Lacharité, Isabel Côté et N. Lafranchise (2019). «La recherche partenariale féministe : Points de vue et pratiques de chercheuses au Québec», *Recherches féministes*, vol. 32, n° 2, p. 297-317.
- de Montigny, F., C. Verdon, S. Meunier, C. Gervais et Isabel Côté (2020). «Protective and Risk Factors of Women's Mental Health Following Spontaneous Abortion», *Revista Latino-Americana de Enfermagem*, vol. 28.
- Gervais, C., Isabel Côté, A. Pomerleau, K. Tardif-Grenier, F. de Montigny et R. P. Trottier-Cyr (2021). «Children's Views on Their Migratory Journey: The Importance of Meaning for Better Adaptation», *Children and Youth Service Review*, vol. 120, n° 3.
- Gervais, C., R.-P. Trottier-Cyr et Isabel Côté (2020). «Donner une voix aux enfants immigrants et réfugiés en recherche: L'importance de la sensibilité et de la réflexivité», dans *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques*, sous la direction de Isabel Côté, K. Lavoie et Trottier-Cyr, R.-P., Presses de l'Université Laval, Québec (Québec), p. 39-60.
- Benoît Laplante (2019). «From France to the Church: The Generalization of Parish Registers in the Catholic Countries», *Journal of Family History*, vol. 44, n° 1, p. 24-51.
- Benoît Laplante, T. Castro Martín, C. Cortina, A.L. Fostik (2020). «Unmarried Cohabitation and Its Fertility in Ireland : Towards Post-Catholic Family Dynamics?», *Irish Journal of Sociology*, vol. 28, n° 1, p. 5-28.

- Benoît Laplante**, J. Melo Vieira et G. Farina Ramos (2019). «Consensual Union and Marriage in Brazil, 1970-2010: Gender Equality, Legal Issues and Social Context», dans *Analytical Family Demography*, sous la direction de Schoen, R., Springer, p. 57-98.
- Fernández Soto, M. et **Benoît Laplante** (2020). «The Effect of Union Dissolution on the Fertility of Women in Montevideo (Uruguay)», *Demographic Research*, vol. 43, n° 4, p. 97-128.
- Fernández Soto, M., A. Fostik et **Benoît Laplante** (2020). «Welfare Regimes and Fertility in Second Union», dans *Analyzing Contemporary Fertility*, sous la direction de Schoen, R., Springer, p. 199-235.
- Carmen Lavallée** (2019). «La liberté de conscience et de religion à l'épreuve de l'intérêt de l'enfant», dans *L'intérêt supérieur de l'enfant: perspectives juridiques et religieuses*, sous la direction de Derocher, L. et S. Ben Saad, Yvon Blais, Cowansville (Québec), p. 9-38.
- Chiara Piazzesi** (2021). «Sentirsi bene, sentirsi bella: emozioni e contraddizioni nell'esperienza femminile della bellezza», *Società Mutamento Politica*, vol. 12, n° 24, p. 83-92.
- Chiara Piazzesi** et C. Lavoie-Mongrain (2020). «Selfies de femmes, négociation normative et production de culture visuelle sur Instagram et Facebook», *Recherches féministes*, vol. 33, n° 1, p. 135-151.
- Chiara Piazzesi**, M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie Mongrain (2020). «Vers une sémantique amoureuse intégrée: imaginaires amoureux occidentaux», dans *Intimités et sexualités contemporaines: changements sociaux, transformations des pratiques et des représentations*, sous la direction de **Chiara Piazzesi**, M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie-Mongrain, Presses de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), p. 21-37.
- Chiara Piazzesi**, M. Blais, J. Lavigne, C. Lavoie Mongrain (2020). «Introduction», dans *Intimités et sexualités contemporaines: changements sociaux, transformations des pratiques et des représentations*, sous la direction de **Chiara Piazzesi**, M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie Mongrain, Presses de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), p. 7-18.
- Chiara Piazzesi**, M. Blais, J. Lavigne, C. Lavoie Mongrain (2019). *Spannungen und Integration zwischen romantischer Semantik und Partnerschaftssemantik in der quebecer Fernsehserie La Galère*, dans *Liebesgeschichte(n). Identität und Diversität vom 18. bis zum 21. Jahrhundert*, sous la direction de Reinhardt Becker, E. et F. Becker, Campus Verlag, Frankfurt (Allemagne).
- Chiara Piazzesi**, M. Blais et Hélène Belleau (2019). «Frontières de l'intimité conjugale et familiale: de la théorie aux approches empiriques», *Enfances, Familles, Générations*, n° 34.
- Chiara Piazzesi**, C. Lavoie Mongrain (2019). «Women 'Doing Selfies': Reflexivity and Norm Negotiation in the Production and Circulation of Digital Self-Portraits», *Sociologia e Politiche sociali*, vol. 3, p. 95-111.
- Lavigne, J. et **Chiara Piazzesi** (2019). «Femmes et pouvoir érotique – présentation», *Recherches féministes*, vol. 32, p. 1-18.
- Lavoie Mongrain, C. et **Chiara Piazzesi** (2019). «Amour, sexualité et... utilité! Les circuits d'échange intime dans les productions télévisées contemporaines», *Journal des anthropologues*, n° 156-157, p. 39-61.
- Chiara Piazzesi** (2021). «Sentirsi bene, sentirsi bella: emozioni e contraddizioni nell'esperienza femminile della bellezza», *Società Mutamento Politica*, vol. 12, n° 24, p. 83-92.
- Chiara Piazzesi**, et C. Lavoie-Mongrain (2020). «Selfies de femmes, négociation normative et production de culture visuelle sur Instagram et Facebook», *Recherches féministes*, vol. 33, n° 1, p. 135-151.
- Chiara Piazzesi**, M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie Mongrain (2020). «Vers une sémantique amoureuse intégrée: imaginaires amoureux occidentaux», dans *Intimités et sexualités contemporaines: changements sociaux, transformations des pratiques et des représentations*, sous la direction de **Chiara Piazzesi**,

Publications récentes

- M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie-Mongrain, Presses de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), p. 21-37.
- Chiara Piazzesi, M. Blais, J. Lavigne, C. Lavoie Mongrain (2020). «Introduction», dans *Intimités et sexualités contemporaines: changements sociaux, transformations des pratiques et des représentations*, sous la direction de Chiara Piazzesi, M. Blais, J. Lavigne et C. Lavoie Mongrain, Presses de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), p. 7-18.
- Chiara Piazzesi, M. Blais, J. Lavigne, C. Lavoie Mongrain (2019). Spannungen und Integration zwischen romantischer Semantik und Partnerschaftssemantik in der quebecer Fernsehserie La Galère, dans *Liebesgeschichte(n). Identität und Diversität vom 18. bis zum 21. Jahrhundert*, sous la direction de Reinhardt Becker, E. et F. Becker, Campus Verlag, Frankfurt (Allemagne).
- Chiara Piazzesi, M. Blais et Hélène Belleau (2019). «Frontières de l'intimité conjugale et familiale: de la théorie aux approches empiriques», *Enfances, Familles, Générations*, n° 34.
- Chiara Piazzesi, C. Lavoie Mongrain (2019). «Women 'Doing Selfies': Reflexivity and Norm Negotiation in the Production and Circulation of Digital Self-Portraits», *Sociologia e Politiche sociali*, vol. 3, p. 95-111.
- Maude Pugliese et Hélène Belleau (2021). «The Management of Retirement Savings Among Financially Heterogamous Couples», *Social Policy and Society*, vol. 20, n° 4, p. 580-598.
- Maude Pugliese, C. Le Bourdais et S. Clark (2020). «Credit Card Debt and the Provision of Financial Kin Support in the US», *Journal of Family and Economic Issues*, p. 1-17.
- Maude Pugliese (2021). «La propriété d'une maison détachée dans l'imaginaire de la famille : Quelles conséquences financières?», dans *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales*, sous la direction de Laurence Charton et Chantal Bayard, Presses de l'Université Laval, Québec (Québec), p. 271-298.
- Maude Pugliese, A.-M. Séguin et P. Fortier (2020). «L'expérience des difficultés économiques et les stratégies d'adaptation chez les personnes âgées canadiennes», *Enfances, Familles, Générations*, n° 36.
- Remillon, D., Marianne Kempeneers et E. Lelièvre (2019). «Les défis d'une nomenclature commune des professions pour l'étude de la mobilité intergénérationnelle en France et au Québec», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 47, n° 1, p. 25-48.
- Magalie Quintal-Marineau & Pauktuutit, Inuit Women of Canada (2020). «Living in the South, Caring in the North: Exploring Inuit Women's Care Responsibilities», *International Indigenous Policy Journal*, vol. 11, n° 4.
- Magalie Quintal-Marineau (2019). «'Feeding Our Families; That's What We Have Been Doing for Centuries': Inuit Women Sharing Practices and Strategies», *Hunter Gatherer Research*, vol. 3, n° 4, p. 583-599.
- Magalie Quintal-Marineau et G. Wenzel (2019). «Men Hunt, Women Share: Gender and Contemporary Inuit Subsistence Relations», dans *Towards a Broader View of Hunter Gatherer Sharing*, sous la direction de Lavi, N. et D. E. Friesem, McDonald Institute Monographs Series, Cambridge, p. 203-212.
- Verdon, C., Sabrina Zeghiche, F. de Montigny, C. Gervais et Isabel Côté (2020). «L'expérience des parents immigrants suite à un décès périnatal», *Science infirmière et pratiques en santé*, vol. 3, n° 2, p. 1-11.
-
- ### NUMÉROS DE REVUE
-
- Lafantaisie, V., Gervais, C., Isabel Côté, & Tourigny, S. (2021). «Confinement et vulnérabilité ordinaire: l'expérience d'enfants et d'adolescents au temps de la COVID-19», dans *Vulnérabilités et familles*, sous la direction de Lacharité, C. et T. Milot, Éditions du CEIDF, p. 7-27.
- Martial, A., Isabel Côté et K. Lavoie (2021). «Penser les « origines » de la famille contemporaine: Perspectives internationales», *Enfances, Familles, Générations*, n° 37.
- Chiara Piazzesi, Hélène Belleau et M. Blais (2019).

«Frontières de l'intime: sexualités, amours, familles, réseaux», *Enfances, Familles, Générations*, n° 34.

RAPPORTS DE RECHERCHE ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Hélène Belleau, M. Dupras et S. Lessard (2020, septembre). *Le décaissement, comment s'y rendre sans s'y perdre*, Congrès de l'IQPF, Planification financière intégrée, Institut québécois de planification financière.

Hélène Belleau, Carmen Lavallée et A. Seery (2020). *Unions et désunions conjugales au Québec. Deuxième partie : Désunions et parentalité*. INRS Urbanisation Culture Société, Montréal, Canada. 100p.

Hélène Belleau, Chiara Piazzesi et A. Seery (2020). *L'amour conjugal sous l'angle sociologique : des pratiques à la théorie*. Working papers\Note de recherche, 35 p.

Hélène Belleau et Carmen Lavallée (2019). *Pour une réforme du droit basée sur les réalités sociales et juridiques actuelles*. Mémoire déposé lors des consultations publiques tenues par la ministre de la Justice du Québec.

Hélène Belleau, S. St-Cerny, A. Genest-Grégoire et L. Godout (2019). *Comment les couples abordent la fiscalité: une question individuelle ou commune*, Chaire en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec).

Biland, É., J. Bouchard, K. Lavoie, Isabel Côté et M. Giroux (2021). *Les droits familiaux des personnes LGTQ+ au prisme des séparations conjugales*, Partenariat de recherche sur la séparation parentale et la recomposition familiale, Québec (Québec).

Doris Châteauneuf, G. Lamonde et M.-C. Simard (2021). *Étude évaluative du projet L'Envolée: Regard sur une démarche clinique appliquée en foyers de groupe 9-12 ans*, Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF), Centre intégré universitaire

de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN), 64 p.

Doris Châteauneuf, D. Goubau, G. Pagé et K. Leblanc (2020). *La tutelle comme projet de vie : qui sont les familles et enfants impliqués?*, Centre de recherche sur les jeunes et les familles (CRUJeF) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN), 43 p.

Fiset, É. et Maude Pugliese (2020). *L'endettement étudiant au Québec. Des réflexions à l'égard de la littérature existante*, Rapport soumis à la Chaire de recherche réseau sur la jeunesse.

Gervais, C., Isabel Côté et D. Lalande (2020). *Étude Réactions : Récits d'enfants et d'adolescents sur la COVID-19*, Premier rapport d'étape soumis au Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Québec).

Gervais, C., Isabel Côté et F. Barrette (2020). *Étude Réactions : Récits d'enfants et d'adolescents sur la COVID-19*, Deuxième rapport d'étape soumis au Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Québec).

Gervais, C., Isabel Côté et F. Barrette (2021). *Étude Réactions : Récits d'enfants et d'adolescents sur la COVID-19*, Troisième rapport d'étape soumis au Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Québec).

Hélie, S., S. Drapeau, Doris Châteauneuf, T. Esposito, J. Noël, M.-A. Poirier et M.-C. Saint-Jacques (2020). *Évaluation des impacts de la loi sur la protection de la jeunesse : Point de mire sur la réunification familiale et le remplacement*, Rapport déposé à la Direction des jeunes et des familles du Ministère de la santé et des services sociaux, 423 p.

Lafantaisie, V., Gervais, C., Isabel Côté, & Tourigny, S. (2021). Confinement et vulnérabilité ordinaire: l'expérience d'enfants et d'adolescents au temps de la COVID-19, dans *Vulnérabilités et familles*, sous la direction de Lacharité, C. et T. Milot, Éditions du CEIDF, p. 7-27.

Publications récentes

Benoît Laplante, P. Doray, É. Tremblay, P.C. Kamanzi, A. Pilote et O. Lafontaine (2020). *L'accès à l'enseignement postsecondaire. L'effet de la segmentation scolaire au Québec*, Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, Québec (Québec).

Solène Lardoux, V. Adjiwanou, M.J. Dogba, D. Meintel, N. Mondain et T. Legrand (2021). *Trajectoires individuelles et dynamiques de participation des femmes et hommes à la société québécoise (TrajPaQ)*, Rapport de recherche dans le cadre de l'action concertée MIFI-FRQSC, Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture, 178 p.

Longo, M.E., S. Bourdon, N. Vachon, É. St-Jean, Maude Pugliese, É. Lardoux, M. Vultur, N. Gallant, A. Lechaume, C. Fleury et X. St-Denis (2021). *Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec dans la décennie 2010-2019 : Un bilan d'ensemble très positif, des positions variées envers l'activité et l'emploi et des inégalités persistantes*, Rapport soumis au Comité Consultatif Jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail, 218 p.

Poirier, M.-A., Doris Châteauneuf, G. Pagé, S. Hélie, M.-P. Joly et K. Tremblay (2019). *Le placement en protection de la jeunesse : préparer, accompagner et soutenir les familles d'accueil pour mieux répondre aux besoins des enfants placés*, Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 16 p.

Tarabulsy, G.M., M. Rousseau, D. Lacerte, Doris Châteauneuf et A. Vaillancourt (2020). *Hausse des signalements à la protection de la jeunesse : un examen des causes possibles à la grandeur du Québec*, Rapport final du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Natale (CIUSSSCN), Ministère de la santé et des services sociaux, 152 p.

Rozanova-Smith, M., A. Petrov, V. Korkina

Williams et Magalie Quintal-Marineau (2021). *Empowerment – Economic Development and Gender Roles in the Inuit Nunangat. Gender Equality in the Arctic*, Pan-Arctic Report on Gender Equality in the Arctic, Arctic Council Sustainable Development Working Group.

Vernet L., S. Guimont Marceau et Magalie Quintal-Marineau (2020). *Vivre et analyser la crise sanitaire à Montréal*, Numéro spécial, Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM), 69 p.

ARTICLES DANS DES REVUES PROFESSIONNELLES ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Laurence Charton (2020, 10 juin). *Lockdown, Corona, Covid-Marie : que penser des pré-noms de la pandémie*, The Conversation.

Laurence Charton (2019, 9 mai). *Fête des mères. La souffrance des femmes sans enfant*, The Conversation.

Gervais, C., Isabel Côté et S. Ouellette (à paraître). *Perceptions des enfants et des adolescent•e•s québécois•e•s à l'égard de la COVID-19*, Perspectives infirmières.

Benoît Laplante, P. Doray, É. Tremblay, P.C. Kamanzi, A. Pilote et O. Lafontaine (2020, 14 juin). *La segmentation de l'enseignement secondaire a-t-elle un impact sur l'accès à l'enseignement collégial?*, Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE), Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).

Benoît Laplante, B., P. Doray, É. Tremblay, P.C. Kamanzi, Philippe Pacaut, J. Migneault et Laurence Charton (2021). *Avoir des enfants: quelles sont les intentions des jeunes Québécois?*, Direction de la veille et des connaissances stratégiques, Ministère de la Famille, Québec (Québec).

Brisebois, M., K. Rousseau, J. Migneault et Philippe Pacaut (2021). *La scolarité des familles en 2016*, Direction de la veille et des connais-

sances stratégiques, Ministère de la Famille, Québec (Québec), 16 p.

Magalie Quintal-Marineau. et B. Monfette (2021). Cartographier les espaces d'engagement des jeunes Inuit, *Bulletin de l'Observatoire Jeunesse et Société*, vol. 18, n° 2.



ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

COLLOQUE ÉTUDIANT 2021 ET PUBLICATION DES ACTES

Les Actes dévoilent les contributions des chercheuses et chercheurs de la relève présentées dans le cadre de la quatrième édition du colloque étudiant du partenariat de recherche Familles en mouvement qui s'est tenu en mode virtuel du 19 au 21 janvier 2021. Malgré le contexte de pandémie, nous avons reçu de nombreuses propositions en réponse à l'appel à communication précédent le colloque et celles-ci se sont avérées être des présentations originales et stimulantes. L'édition de cette année a aussi été marquée par une représentation très variée des institutions universitaires québécoise et franco-ontarienne.

À notre grand plaisir, toutes les personnes participant au colloque ont accepté de soumettre un texte pour les présents Actes de colloque. Selon la directive, elles se sont limitées à 5 pages ou moins (excluant les références). Le format des Actes se fonde sur le déroulement du colloque. Vous trouverez donc les textes rassemblés selon les quatre séances qui ont structuré l'événement, dans l'ordre de leur présentation. Bref, que vous ayez assisté.e ou non aux séances, la lecture des Actes vous permettra d'approfondir, voire de découvrir, une multitude de sujets de recherche sur les familles au Québec, mis en lumière par de diverses perspectives de la relève étudiante.

Un grand merci à toutes les personnes participantes. Nos remerciements vont également à Hélène Belleau, directrice du Partenariat Familles en mouvement, pour son encouragement dès l'émergence de l'idée

jusqu'à sa réalisation.

Le partenariat remercie tout spécialement les étudiantes du comité organisateur du colloque : Julien Gauthier-Mongeon, Héloïse Roy, Johanne Thomson-Sweeney et Alexandra Vincent.

Bonne lecture!

Les actes sont accessibles sur [le site internet du partenariat](#):



FAMILLES EN MOUVANCE
 Observatoire des réalités familiales du Québec

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

LA RICHESSE DES FAMILLES : Une perspective intersectionnelle



Céline Bessière
 IRSSO, Université Paris-Dauphine

LUNDI LE 21 SEPTEMBRE 2020
 10h00 - 11h30

Exceptionnellement dès 10h00
 (En direct de Paris, France)

ÉVÈNEMENT EN LIGNE
 Pour vous connecter :
<https://INRS.zoom.us/j/9446970327>

Partenariat des universités (CERAP) - IRSSO (IR) Observatoire des réalités familiales du Québec
 24 88 424 (partenariat@inrs.ca) | www.inrs.ca/fr/observatoire



FAMILLES EN MOUVANCE
 Observatoire des réalités familiales du Québec

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

Comment les enfants immigrants se représentent-ils leur famille?

Les résultats de l'étude Immigr'en famille



Christine Gervais (Université du Québec en Outaouais)
Isabel Côté (Université du Québec en Outaouais)

MARDI LE 27 OCTOBRE 2020
 12h00 - 13h30

ÉVÈNEMENT EN LIGNE
 Pour vous connecter :
<https://INRS.zoom.us/j/9520461915>

Partenariat des universités (CERAP) - IRSSO (IR) Observatoire des réalités familiales du Québec
 24 88 424 (partenariat@inrs.ca) | www.inrs.ca/fr/observatoire



FAMILLES EN MOUVANCE
 Observatoire des réalités familiales du Québec

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

Immigrer et se disputer

Que nous apprennent les «chicanes»
 de couples sur la famille ?



Marie-Eve Paré (chercheuse postdoctorale, Université McGill)

MERCREDI LE 25 NOVEMBRE 2020
 12h00 - 13h30

ÉVÈNEMENT EN LIGNE
 Pour vous connecter :
<https://INRS.zoom.us/j/94220293701>

Partenariat des universités (CERAP) - IRSSO (IR) Observatoire des réalités familiales du Québec
 24 88 424 (partenariat@inrs.ca) | www.inrs.ca/fr/observatoire



FAMILLES EN MOUVANCE
 Observatoire des réalités familiales du Québec

Conférence-midi du partenariat de recherche Familles en mouvement et de l'Observatoire des réalités familiales du Québec

La conciliation famille-travail en contexte d'horaires atypiques : table-ronde avec les experts

Diane-Gabrielle TRÉMILAY (TÉLUQ) • **Milaine LEFRANÇOIS** (UQÀM) • **Laurent SAUVAGE** (UQÀM)

• Les défis spécifiques de conciliation famille-travail des parents aux horaires atypiques • Les stratégies de conciliation • La négociation informelle des accords • Les enjeux de santé physique et mentale • Le rôle de l'État : services, régulation et services de garde • Les enjeux particuliers liés à la pandémie de COVID-19



Mercredi 27 janvier 2021
 12h00 - 13h30

Événement en ligne :
<https://INRS.zoom.us/j/114248172>

Conférence organisée dans le cadre de la publication de travaux de recherche en collaboration
<https://www.inrs.ca/fr/observatoire>

Partenariat des universités (CERAP) - IRSSO (IR) Observatoire des réalités familiales du Québec
 24 88 424 (partenariat@inrs.ca) | www.inrs.ca/fr/observatoire



FAMILLES EN MOUVANCE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

Vie familiale, confinement, déconfinement et reconfinement

L'expérience de jeunes québécois



Christine Gervais (Université du Québec en Outaouais)
Isabel Côté (Université du Québec en Outaouais)

JEUDI LE 11 FÉVRIER 2021
12h00 - 13h30

ÉVÈNEMENT EN LIGNE
Pour vous connecter :
<https://fms.zoom.us/j/8266191171>

Programme Familles en mouvement (Centre 011 - 888) / 301 Boulevard du Parc (Québec) / 24-46-0191 / communications@famillesenmouvement.ca

INRS

FAMILLES EN MOUVANCE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

Un projet familial à l'épreuve de l'infécondité

Vécus et stratégies d'adaptation de femmes sans enfant au Québec



Laurence Charton (NPS-Centre d'orientation Culture Société)

MARDI LE 25 MAI 2021
12h00 - 13h00

ÉVÈNEMENT EN LIGNE
Pour vous connecter :
<https://fms.zoom.us/j/81125118445>

Programme Familles en mouvement (Centre 011 - 888) / 301 Boulevard du Parc (Québec) / 24-46-0191 / communications@famillesenmouvement.ca

INRS

FAMILLES EN MOUVANCE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

Réflexions autour de la notion de précarité

Utilisations de l'information de Naître et grandir par des mères au faible statut socioéconomique



Ballo Feinstein (Université McGill)
Annabelle Ponsin (Université du Québec à Montréal)

avec la participation de : **Sonia Vincent Ouellet** et **Julie Dubé**

VENDREDI LE 12 NOVEMBRE 2021
12h00 - 13h30

ÉVÈNEMENT EN LIGNE
Pour vous connecter :
<https://fms.zoom.us/j/81075191803>

Programme Familles en mouvement (Centre 011 - 888) / 301 Boulevard du Parc (Québec) / 24-46-0191 / communications@famillesenmouvement.ca

INRS



Adoption intrafamiliale

Atelier-conférence avec

Carmen Lavallée (Université de Sherbrooke)
Françoise-Romaine Ouellette (INRS)

Très peu documentées, les adoptions intrafamiliales pourraient représenter près de tiers des adoptions internes au Québec, selon une étude exploratoire dans le district judiciaire de Saint-François. Adoptées par le conjoint ou un adulte de la famille élargie, ces adoptions sont-elles aussi « encadrées » qu'on pourrait le croire ou mettent-elles en lumière les mêmes enjeux socio-juridiques que les autres types d'adoption?

Mercredi 16 juin 2021
10h00 - 11h30

Évènement virtuel // Inscription obligatoire

Programme Familles en mouvement (Centre 011 - 888) / 301 Boulevard du Parc (Québec) / 24-46-0191 / communications@famillesenmouvement.ca

FAMILLES EN MOUVANCE

INRS

FAMILLES EN MOUVANCE
 Association de familles

**5^e CLASSE DE MAÎTRES EN RECHERCHE SOCIALE
 SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES**

VENDREDI 31 JANVIER 2020 // INRS-UCS
 Salle 2109 // 385, rue Sherbrooke Est, Montréal, H2X 1E3
 Inscription obligatoire à www.parcoursat.familles.bea.ca

9h00 - 9h15	Accueil et mot de bienvenue Hélène Séguin, directrice de partenariat de recherche Familles en mouvement (FMO-UCS)
9h15 - 10h05	Perspectives interculturelles de soins de l'allaitement maternel : entre aspirations et réalités Anouk Vallières, doctorante en sociologie, Université de Montréal Coanimatrices : Diane Samson, Ph. D., professeure agrégée et directrice, programme doctoral, École des sciences infirmières, Université McGill
10h05 - 10h15	L'évolution de l'autorité parentale en droit civil québécois Alexandra Frenet Desjardins, étudiante à la maîtrise en droit, Université de Sherbrooke Coanimatrices : Julie Goussier, Avocate, LL.M., D.C.L., Professeure adj. de clinique, Dpt. de médecine de famille et médecine d'urgence, université de Sherbrooke, Bureau de l'allergie clinique, Faculté de médecine, Université de Montréal
10h15 - 10h30	Pause
10h30 - 12h00	Le rôle du réseau immédiat dans le soutien apporté aux mères adoptives à l'international suivant l'arrivée de l'enfant au Québec Marie-Christine, étudiante à la maîtrise en travail social, Université de Montréal Coanimatrices : Joëlle Fillion, vice-présidente de la Fédération des parents adoptifs du Québec, ancienne intervenante en adoption dans un centre jeunesse
12h00 - 12h15	Mot de clôture Magalie Quinlan Martineau, professeure à FMO-UCS et membre de partenariat Familles en mouvement
12h15 - 12h30	Dîner

INRS
 Institut national de recherche en santé et sécurité sociale

FAMILLES EN MOUVANCE
 Association de familles

**CLASSE DE MAÎTRES EN RECHERCHE SOCIALE
 SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES - 6^e ÉDITION**

Mer et 2 Juin 2021 // 9h00 à 16h00
 Événement en ligne <https://bit.ly/328288800>

1^{er} JOUR

9h00	Accueil et mot de bienvenue Hélène Séguin, Centre UCS de FMO et de recherche Familles en mouvement, Audrey Demers, coordonnatrice de projets, FMO, Femmes
10h00-10h30	La place des frères dans la famille au Québec : intervention de groupes Guy-Viviane Davel, maître en travail social, Université du Québec à Montréal Coanimatrice : Geneviève Hébert, maître de la recherche, Logis-Vivants et Habitat Québec, professeure, département d'éducation et de communication, Université Laval
10h40-10h50	Les affiliations familiales : leur attribution et leur répercussion au sein des couples québécois Phyllis David, maître en études et services sociaux et transfert des connaissances, Centre UCS de FMO Coanimatrice : Hélène Condit, responsable des dossiers politiques et des communications à l'Association québécoise d'adoption et d'adoption (AQAA) et Centre national québécois en sociologie et recherche postdoctorale

2^e JOUR

9h00	Accueil et mot de bienvenue Suzanne Clément, gestionnaire Centre UCS de FMO
10h00-10h30	Entraînement affectif familial de 0 à 5 ans : associations avec l'adaptation au milieu scolaire, la qualité des interactions familiales et l'adaptation à la pandémie COVID-19 Hélène Lussier, doctorat en psychiatrie, Université de Montréal Coanimatrice : Claire Lortie, professeure, département de pédiatrie, Université de Montréal et Université de la Gaspésie, directrice générale, Association des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (AAMQ)
10h40-10h50	La collaboration école-famille-communauté : l'expérience réseau des familles et enfants ayant un handicap dans le contexte de l'éducation scolaire au Nouveau-Brunswick transprovinciale Nelson George, doctorat en éducation, Université de Moncton Coanimatrice : Émile Harris, professeur, département de psychopédagogie et d'éthologie, Université de Moncton, Centre de recherche, clinique spécialisée, Magasin de soutien des enfants en FMO, de Santé (CSFMS)

Recherche financée en partie par le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale du Québec (MSSS)

INRS
 Institut national de recherche en santé et sécurité sociale

COLLOQUE SUR L'USAGE SOCIAL DE L'ARGENT AU SEIN DES FAMILLES

19 MAI 2022

ÉVÈNEMENT HYBRIDE EN PRÉSENCE ET VIRTUEL

L'argent est un fait social total. Aborder les enjeux familiaux sous l'angle pécuniaire permet de comprendre autrement les relations sociales et les dynamiques qui s'y jouent.

Désirant approfondir sur les manières dont l'étude des liens économiques entre proches permet de rendre compte des réalités familiales et conjugales contemporaines en Amérique, le partenariat de recherche Familles en mouvance tiendra en octobre un colloque intitulé «L'usage social de l'argent au sein des familles : Regards sur les Amériques».

Pour l'occasion, des professeur-chercheurs, chercheurs-étudiants et partenaires communautaires seront invités à présenter leur travaux et leurs réflexions sur le sujet. Dans le cadre de cet événement, nous avons le plaisir d'accueillir la chercheuse Lorena Pérez-Roa de l'Université du Chili, qui sera accompagnée de deux doctorantes, Lorena Nuñez et Camila Valenzuela.

L'événement aura lieu le jeudi 19 mai 2022 au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS et en mode virtuel. L'entrée est ouverte à tous et gratuite. L'inscription est obligatoire. Les places en présence sont limitées.

Programmation complète à venir [via notre site web](#).

Colloque international
LA SIGNIFICATION SOCIALE DE L'ARGENT
L'œuvre de Viviana A. Zelizer dans les études sociales de la famille

Invitée d'honneur
Viviana A. Zelizer
Princeton University

Conférenciers invités
Nora Bonatti, University of California, Irvine
Chantal Colant, Université Concordia
Jeanne Loeferle, Sciences-Po
Lorena Pérez-Roa, Universidad de Chile
Shreela Rudrapa, University of Texas, Austin
Suryya Singh, RWTH University
Ariel Wilson, Universidad Nacional de San Martín

PROGRAMMATION DÉTAILLÉE À VENIR

"NOUVELLE DATE"
19 MAI 2022
ACCUEIL EN PRÉSENCE DES 8H30

ÉVÈNEMENT HYBRIDE
EN PRÉSENCE ET VIRTUEL
ENTRÉE GRATUITE
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
portetant-familles.inrs.ca

INRS-UCS // Montréal
585 Rue Senevoise Est
H2X 1E3

INRS Institut national de la recherche scientifique

Pour être informés des activités du partenariat, consultez notre site internet ou inscrivez-vous sur notre **liste de diffusion** : <https://bit.ly/3BN5aqt>

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :



<https://twitter.com/partenariatfam>



<https://www.facebook.com/partenariatFamilles>

Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvance, vol. 18, 2021-2022.

© Partenariat Familles en mouvance, 2022.

Production

Simon Abdela

coordination

514-499-8274 / partenariat@inrs.ca

partenariat-familles.inrs.ca